201
34 D
29

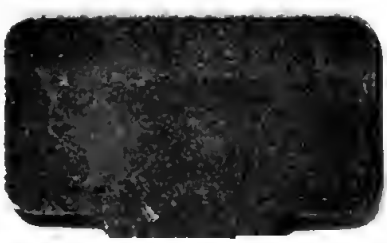

Digitized by Google

RÉFLEXIONS POLITIQUES

SUR LE PROJET

DE QUELQUES PRINCES D'ALLEMAGNE,

D'ÉTABLIR DANS LEURS ÉTATS

LA TOLÉRANCE GÉNÉRALE DE RELIGION,

OU

DE L'ACTION DE CETTE TOLÉRANCE SUR L'AUTORITÉ DES SOUVERAINS ET SUR LA LIBERTÉ DES PEUPLES.

RÉFLEXIONS POLITIQUES
SUR LE PROJET
DE QUELQUES PRINCES D'ALLEMAGNE,
D'ÉTABLIR DANS LEURS ÉTATS
LA TOLÉRANCE GÉNÉRALE DE RELIGION,
OU
DE L'ACTION DE CETTE TOLÉRANCE SUR L'AUTORITÉ DES SOUVERAINS ET SUR LA LIBERTÉ DES PEUPLES.

La Chine !.... La Chine !.....

PAR P. PIFFON,

Membre de l'Assemblée Constituante.

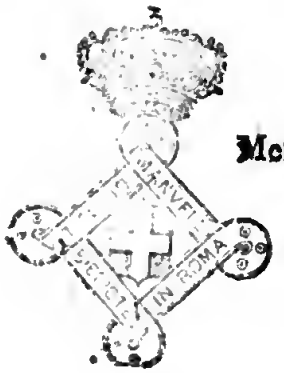

A PARIS,

Chez Arthus BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N°. 35.

AN XIII. — 1805.

PRÉFACE.

Il ne faut pas, aujourd'hui, être long dans ses écrits, si l'on veut qu'ils soient lus.

Un sommaire ! quelques pages ! Voilà ce qui seul peut préserver un écrit sérieux du dégoût, ou de l'effroi des lecteurs.

Le temps pour lire manque en effet à tout le monde..... L'air est encore trop agité, et le tourbillon est trop grand, pour que les abeilles puissent s'arrêter.

Ainsi, j'ai dû ne jeter sur le papier que quelques idées : mais du moins ces idées retracent des principes.

Avec un peu de réflexion sur ces principes, le lecteur verra aisément découler les conséquences.

Et s'il n'est pas absolument distrait, bientôt il appercevra les rapports que ces principes et leurs conséquences ont avec l'ordre public et le bonheur général.

Je le prie néanmoins de ne pas me juger avec la même précipitation qu'il me lira.

Sans cette déférence de sa part, je cours le risque de n'être à ses yeux qu'un intolérant, puisque j'ose avertir les souverains et les peuples des maux que leur prépare cette tolérance, qui est le sujet de cet Ouvrage.

Eh ! qui sait s'il ne m'imputera pas même la manie du prosélytisme ; puisque j'aurai, à ses yeux, le tort de croire et de publier, qu'unité et centre sont nécessaires aux choses religieuses, comme on a enfin reconnu qu'ils le sont aux choses politiques et civiles.

Quoi ! parce que l'opinion de la tolérance

générale de religion, qui n'a été reçue, pour ainsi dire, que sur première impulsion de sentiment entraîné, seroit devenue l'opinion du plus grand nombre ! Ne seroit-il donc plus permis de la soumettre au creuset d'un calme raisonnement, sans s'exposer à voir son jugement et son cœur aussitôt calomniés et flétris ?

Oh ! si en effet il en doit être ainsi ! Préjugés, venez seuls gouverner les hommes, et chassez intolérammment le raisonnement même, tout en exigeant, pour vous, la tolérance.

Mais si au contraire le lecteur, écartant toutes préventions, veut se placer dans cette disposition de doute méthodique, si nécessaire à la recherche de la vérité, je crois qu'il ne finira pas sa lecture sans être juste envers moi : et dès lors je serai sans aucun tort à ses yeux.

Je serai sans aucun tort à ses yeux ; lorsque du fond de ce tableau, dont les premiers traits l'auront indisposé, je ferai ressortir, dans l'intérêt même des souverains et des peuples, d'autres traits, qui inviteront, qui attireront à un rapprochement, à une réconciliation, si nécessaires, ces sectes que, depuis tant de siècles, toutes les passions allumées et réunies, retiennent si désastreusement à l'écart ; et que, fier moi-même de l'homme étonnant dont le cœur, le génie et la puissance en accord, s'enflamment et s'alimentent chaque jour, de ce qui est véritablement utile, véritablement grand, véritablement beau, je terminerai, en découvrant ainsi au lecteur, la douce et consolante perspective du succès.

RÉFLEXIONS POLITIQUES

SUR LE PROJET

DE QUELQUES PRINCES D'ALLEMAGNE,

D'ÉTABLIR DANS LEURS ÉTATS

LA TOLÉRANCE GÉNÉRALE DE RELIGION,

OU

DE L'ACTION DE CETTE TOLÉRANCE SUR L'AUTORITÉ DES SOUVERAINS ET SUR LA LIBERTÉ DES PEUPLES.

La Chine !.... La Chine !.....

Je veux tracer quelques réflexions sur cette tolérance générale de religion, que quelques princes d'Allemagne méditent d'établir dans cette partie du continent, qui est si importante à l'état politique de l'Europe, et à la tranquillité des divers peuples qui l'habitent.

Je sens bien que le contre-coup de ces

agitations intestines, presque toujours épidémiques, auxquelles un grand peuple s'est récemment livré, a par-tout ébranlé le pouvoir jusque dans ses premiers fondemens, et qu'il est dès lors urgent, et pour les souverains, et pour les peuples eux-mêmes, que tous les édifices politiques soient rassis, et repris presque en sous-œuvre.

Ces agitations ont en effet été portées si fort au delà des causes et des motifs qui en prétextèrent les premières étincelles ; elles ont été rendues si criminelles dans le plus grand nombre de leurs moyens, que les souverains, qui, dans l'état actuel des choses, réfléchissent sérieusement sur cette situation, n'apperçoivent plus, dans l'attitude de plusieurs gouvernemens de l'Europe, ni frein, ni barrière qui puissent désormais préserver ces peuples des dangers d'un tel exemple, et les garantir de la funeste amorce que leur présente son étonnant et rapide succès.

Et lorqu'un tel exemple a été donné par un peuple, jusques alors aussi éminemment distingué par les qualités qui constituent et qui proclament une nation civilisée ; lorsque c'est ce peuple qui, ne levant une tête audacieuse et altière que par ce régime même de molle condescendance, qui avoit paru à son roi foible (1), devoir au contraire la lui promettre si docile, a été de plus en plus égaré par cette nudité repoussante, qui fait tomber en effet tous les prestiges ; lorsque c'est lui qui a jeté au loin avec un meurtrier éclat, et le trop facile joug, et le trop débonnaire maître ; dès que le maître et le joug n'ont plus été pour lui que deux simulacres ensemble : certes, d'autres puissances peuvent concevoir des craintes et des alarmes sur la fidélité de leurs sujets, puisqu'elles ont bien autrement exercé leur obéissance.

Le coursier fougueux rejette bien parfois le frein léger dont il se joue ; mais sans cesse

il mord, et brise enfin le frein rude qui le blesse.

Ainsi, à l'aspect effrayant de cette nullité dont le caractère de l'action habituelle de leur autorité sur leurs peuples les menace à chaque instant d'être, eux aussi, frappés; ces princes incertains, inquiets, se sont efforcés de chercher un expédient secourable; et ils ont cru le trouver dans le principe, et dans les effets de la tolérance générale de religion.

La tolérance! quel mot, en effet, offert aujourd'hui au besoin de la bienveillance réciproque, et du calme des esprits et des cœurs!

La religion! oh! après les horreurs de l'anarchie, et le délire grossier et féroce de l'impiété, quel puissant et doux sentiment est ainsi rappelé dans les consciences errantes ou incertaines, étouffées ou corrompues?

Voyons cependant si ces deux ressorts, dont l'action et le concert ont déjà tant de fois été si imprudemment essayés en Europe, peuvent en effet servir aujourd'hui le besoin immédiat et urgent que les princes d'Allemagne ont de la soumission et de la fidélité de leurs peuples; et celui, peut-être plus urgent encore, que les peuples ont de paix, de repos et d'union.

Dans un pareil sujet, il ne suffira pas de raisonner avec un lecteur prévenu : il faudra encore le convaincre, afin de parvenir à le persuader.

Il est bien loin de mon esprit et de mon cœur de chercher à énerver l'action de tout moyen qui seroit jugé propre à préserver les peuples des séductions trompeuses avec lesquelles de perfides apôtres parviennent à les conduire à l'indocilité... Ah! nous avons trop vu ce qu'étoit un peuple, lorsqu'il avoit

brisé son frein, et nous avons trop éprouvé qu'il n'y a ni puissance, ni agent capables de le faire rentrer dans la barrière, lorsqu'une fois on lui a appris à mépriser la voix qui jusques alors étoit si bien parvenue à l'y retenir. Ce miracle, d'un rappel à la docilité, ne peut être que l'ouvrage de celui qui, lui-même, seroit le prodige de la nature.

Et c'est ici que dans la frénésie même de ses conceptions, sur les moyens de rappeler la liberté politique ou civile, ou de la réparer des atteintes qu'elle peut avoir reçue, l'écrivain, si du moins il aime encore les hommes est, d'après de tels exemples, renforcé plus que jamais dans la conviction, qu'il doit alors préférer pour les peuples eux-mêmes, les conseils d'une passive tranquillité (2), à ceux d'un téméraire et orageux élan vers une liberté dont la conquête, presque toujours éphémère, ne laisse aux vainqueurs que des

sujets éternels de deuil, de honte et de remords.

Ainsi ont été justement livrés aux reproches intérieurs les plus déchirans, ces hommes qui, dans leur imprévoyante présomption, osèrent retirer ce code perfide de droits anti-sociaux du juste oubli, où d'aussi horribles abus l'avoient jadis, sans doute, déjà condamné, pour en confier le funeste dépôt à un peuple qu'ils avoient exalté et séduit, et lui en conseiller le séditieux usage (3).

Le monde entier, dans le silence de l'étonnement, avoit bien observé avec quel ténébreux concert plusieurs souverains d'Allemagne s'étoient réunis, accordés, sur l'exécution du projet de sécularisation, que depuis si long-temps le parti protestant aspiroit à voir enfin se réaliser.

Les conquêtes brillantes et rapides des Français avoient réduit en Allemagne le ter-

ritoire de divers princes : cette situation nouvelle offrit à ce projet une circonstance bien favorable à son exécution.

Les sécularisations furent dès lors fortement présentées comme pouvant seules fournir les moyens d'indemniser ces princes. Le jeu de quelques cabinets avoit sourdement contribué à isoler de l'intérêt général, durant la guerre, les électorats ecclésiastiques et leurs souverains, afin de les rendre ainsi plus aisément disponibles. C'étoit, dans la forêt, une coupe que la politique d'une part, et de l'autre la prévoyance de l'égoïste esprit de parti, avoient mis en réserve au profit de leurs vues réciproques. Bientôt, dans leurs négociations concertées, elles inspirèrent l'une et l'autre, et firent adopter l'indispensable besoin, pour tous, de son exploitation ; et tous les accens réunis d'une impatiente et ambitieuse politique, empruntant de concert le langage de la justice et de l'humanité, et

s'étayant, avec raison, sur le devoir pressant de mettre enfin un terme aux ravages de la guerre, dont les foudres françaises, chaque jour en éclats, mutiloient cette précieuse partie du continent, ne firent entendre que l'expression de la même pensée et leur assentiment au même vœu.

Ainsi fut déchirée, comme préalable essentiel à tous les intérêts, à tous les besoins, cette charte sacrée, qui, au prix de tant de sang et de tant de trésors, avoit si long-temps donné à l'Allemagne, avec les conseils de la sagesse, tout ce que la dignité de l'union et de la force pouvoit offrir de plus imposant au dedans et au dehors, et les sécularisations furent résolues.

Ainsi furent abattus de grands étais du vieil édifice, et le chêne majestueux qui couvroit de son ombre salutaire toute l'Allemagne, languit aujourd'hui mutilé...

Peu importoit alors, aux redoutables Français, par quels moyens leurs conquêtes leur seroient reconnues et assurées ; ils servoient leurs triomphes.

Et leur directoire, se traînant sur les pas hardis que lui avoit tracés le comité de la Convention, servoit aussi ses propres vues politiques, celle sur-tout qui, bien impolitiquement, dominoit alors, l'absorption de toute influence religieuse sur l'assiette, la marche et les destinées des États : et de ce procédé, dont l'Allemagne alloit fournir un nouvel exemple au monde, résultoit encore, pour les hommes révolutionnaires de France, le foible, mais le criminel espoir de rassurer le peuple français contre la honte et le remords de ces scandaleuses destructions, dont il avoit été le témoin.

Et en effet, si de grands exemples de cette nature ne font pas toujours la morale des

peuples, du moins toujours, lorsqu'ils sont imités, ils affoiblissent les impressions déchirantes que les premiers firent éprouver à leur ame, alors encore pure, juste et sensible.

A son tour, le parti protestant en Allemagne couvrit avec empressement, par des sacrifices inévitables en faveur de la France, le besoin qu'il avoit de ses succès et de sa prépondérance imposante; et par son adhésion, il en consacra les immenses et glorieuses conquêtes.

Déjà l'influence de l'empereur d'Allemagne, sur le corps germanique, étoit énervée; les co-états protestans avoient vu, de sang froid, et les revers et leurs causes, qui avoient si fort affoibli le chef de l'empire; et dès lors ils se crurent en mesure de paralyser cette influence jusque dans quelques derniers retranchemens, que, du moins pour l'avenir, cet empereur avoit voulu se ménager.

Ce luminaire, qui pouvoit néanmoins leur être encore incommode, alloit être pour cela même probablement éteint, lorsque par une diversion habile, faite à cet esprit d'agrandissement qui a toujours caractérisé la maison d'Autriche, le génie de la France lui fit appercevoir, et lui donna en effet en compensation des territoires hors de l'Allemagne, et ranima encore, et pour tous les intérêts, les restes alors mourans de son existence constitutionnelle dans l'empire.

Graces soient rendues à celui qui a su ainsi saisir et retenir le fil d'un labyrinthe aussi compliqué, et débrouiller un tel chaos.

Le parti protestant atteignit néanmoins alors à son but, la réalisation de l'antique projet de prépondérance dans l'empire en sa faveur.

Il falloit bien à sa politique un nouveau

prestige propre à étourdir sur d'aussi frappantes innovations qui venoient si rudement heurter les habitudes, les opinions et même les principes qui jusques alors avoient régi les sujets; et c'est précisément d'un sentiment dont le germe est dans toutes les ames, et le besoin dans chaque individu, dont une politique habile a hautement emprunté le séduisant langage... Elle a fait entendre à l'Allemagne, qui l'a ensuite elle-même ainsi répété, le projet d'une tolérance générale de religion.

Idée heureuse, que le cœur est si bien disposé à accueillir, que la raison elle-même, chaque jour victime innocente des dissidences dans les opinions religieuses, qui sans cesse la poursuivent et la renversent, ne peut entreprendre de combattre au dehors, sans qu'un simple retour sur elle-même ne vienne chaque jour lui peindre, avec la plus grande énergie, l'utile nécessité pour soi, et n'arrête et ne rompe ainsi ses efforts..... Pacte

touchant et sublime d'indulgence et d'oubli mutuel entre toutes les sectes religieuses des siècles, gémissantes enfin à la vue de tant de malheurs, dont le tableau déroulé, encore tout sanglant à leurs yeux, leur fait désirer aussi tout ce qui semble leur en promettre l'abri !

Idée bienfaisante, qui peut aider à consoler une partie de l'Allemagne de la dégradation absolue et complète du système religieux, politique et civil, de la fédération germanique et de cette salutaire prépondérance du parti catholique, que l'antique charte de l'empire avoit si formellement consacrée !

Idée utile qui peut acquérir à ces puissances une autorité mieux servie par l'obéissance, puisqu'elle vient alors la flatter d'être à chaque instant aidée, s'il le faut, du choc réciproque et toujours menaçant des sectes religieuses, et qu'elle lui garantit ainsi sa prédomination sur toutes !

Et qui, réjouissant le parti protestant d'un triomphe qui depuis trois siècles lui avoit été si solemnellement promis, est si propre, en effet, à rallier tous les sectaires à l'autorité des princes de leur communion.

Et qui, rattachant encore, par l'intérêt religieux, tous les sectaires disséminés sur les autres gouvernemens de l'Europe, élève ainsi sourdement par-tout, en sa faveur, un État dans l'État, et lui en assure au besoin l'influence et les moyens.

Mais idée! que jusque dans son principe, une autre politique et plus générale et plus généreuse encore, mieux conséquente et plus durable, vient analyser à son tour, en démontrant pour tristes résultats, à ces princes, qui ont imaginé cette tolérance comme moyen de servir leur autorité sur leurs peuples, qu'ils se sont fait eux-mêmes une bien grande illusion, puisque cette tolérance compromet au

contraire cette autorité. . . . . aux peuples qui, avec tant de transports de joie et de reconnoissance, l'ont entendu annoncer, et y ont pressenti à l'avance, avec une confiance irréfléchie, l'union et le repos de tous; que même le sentiment de leur liberté et de leur sécurité civile et individuelle en éprouvera une altération funeste.

Néanmoins, en profitant de cette idée, et saisissant l'effet des premières impressions qu'elle a pu donner, cette même analyse fournira l'occasion de démontrer, au désir de bien faire, que les princes ont ainsi témoigné, et au besoin que les peuples ont de jouir, un moyen plus sûr, et qui sera mieux senti sans doute, celui d'un élan unanime, et d'un retour général vers un centre commun de religion, qui seul, en effet, pouvant cimenter entre elles l'autorité d'une part et l'obéissance de l'autre, et donnant ainsi aux droits et aux devoirs le même imposant principe et le même

sceau, uniroit désormais et les rois et les peuples sous les rapports religieux, qui sont si importans pour tous, et en consacrant d'un seul et même oracle et d'une même onction leur principe, leur objet et leur fin, les rassureroit mutuellement encore sur l'acquit de leurs devoirs respectifs.

Ainsi, voyons d'abord ce que l'examen et l'analyse de leur nouveau moyen politique peuvent en effet promettre à ces princes d'Allemagne.

Je ne leur opposerai pas les leçons de l'expérience; car il n'est pas un novateur qui ne croie mieux faire que ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Il n'en est pas un qui ne se flatte d'avoir en soi-même plus de ressources, d'être placé dans des circonstances plus favorables, de les mieux manier, et d'en retirer plus d'avantages; ainsi l'expérience leur seroit bien inutilement offerte pour les éclairer et les diriger.

Mais je leur opposerai la force et l'action d'un raisonnement suivi.

Que doivent donc attendre, et les souverains et les peuples, du principe et des effets de la tolérance générale de religion ?

D'abord, cette tolérance, ainsi offerte aux peuples avec tous les droits politiques et civils, par l'autorité qui les gouverne, est, dans toute la force du terme, la liberté de religion.

Or, dans la liberté de religion, le prince ne peut pas plus appercevoir le raffermissement de son autorité, ni un peuple celui du bonheur général et du bonheur individuel, que l'un et l'autre ne pourroient appercevoir ces avantages dans le libre essor de leurs désirs et de leurs actions, de leurs opinions morales, de leurs opinions politiques.

Les désirs et les actions, ainsi toujours commandés alors par autant de différentes impul-

sions, que les sens et les organes éprouveroient de nuances différentes et de modifications diverses, seroient bientôt, par leur tumultueuse et discordante pullulation, aussi difformes, aussi monstrueux dans leur ensemble ou dans leur choc, que par la même variabilité des causes qui leur sont propres, les religions seroient difformes et monstrueuses; car l'imagination et ses délires s'exercent avec plus d'activité, s'attachent avec une complaisance bien plus étudiée encore, sur les objets de contemplation, que le cœur et les passions ne s'exercent sur ceux dont les sens jouissent.

Et déjà ici j'apperçois les délirans résultats de cette liberté de religion : d'une part, dans les trente-six mille divinités avec chacune son temple, son culte et son pontife, dont les historiens romains nous peignent Rome elle-même encombrée.

De l'autre, j'apperçois les horribles suites

de cette licence irréfléchie, dans les révoltantes pratiques religieuses, dans les coutumes odieuses, et dans les rites dégoûtans que nous offrent quelques peuples, et sur-tout ceux de l'Asie.

Si, de ces réflexions, nous passons à celles que fait naître la liberté des opinions morales, qui essentiellement accompagne et suit la première, je vois et les rois et leurs sujets passant chacun à son creuset, alors dégagé de tout principe qui puisse être pour tous imposant, les devoirs respectifs qui mutuellement les obligent et les pressent; et ne recevant plus de chaleur et de vie que de l'intérêt qui leur est propre.

Dès lors, il n'y a plus ni pour les uns, ni pour les autres de notions fixes sur le bien et sur le mal : le prince revendiquera à son gré la raison d'État, cette arme à deux tranchans qu'il pourra en tout temps librement manier; le sujet, son intérêt individuel, qui le presse et

le domine ; tous, refusant des sacrifices à un principe, puisque tous les principes sont méconnus ; chacun n'agissant que d'après ce qu'exigent impérieusement de lui ses inclinations ou les circonstances ; et dans cette confusion affreuse, et dans ce choc perpétuel, je vois se retracer en tout les horribles apprêts de l'esclavage ou de l'anarchie.

Et c'est ici que la liberté des opinions politiques, aussi amenée à son tour, viendra combler la mesure de nos sinistres pressentimens ; elle divisera la grande société en fractions divergentes, toutes jalouses de la domination, et qui bientôt se raviront réciproquement le sceptre, par le glaive, s'il le faut.

Notre triste expérience, durant huit années consécutives, me dispensera bien du tableau ; et ce simple exposé doit, je crois, m'épargner d'y arrêter le lecteur.

Ainsi, quel ensemble moral, civil et poli-

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

tique cette tolérance offriroit-elle alors dans l'Allemagne ? Quel résultat pourroit-elle donc promettre aux souverains, sous le rapport de leur autorité sur les peuples ? aux peuples, sous celui de leur liberté politique et civile, et de leur bonheur général et individuel ?

La tolérance générale de religion peut bien paroître un moyen favorable à l'autorité alarmée : mais, comment ! parce que l'autorité introduisant ainsi elle-même dans l'État plusieurs germes, et tous les germes à la fois de divisions intestines, elle est alors bien sûre de contenir les sectes les unes par les autres, plus sûre encore de les opposer entre elles au gré de ses besoins, et de faire ainsi toujours pencher la balance du côté le plus utile au pouvoir.

Sous ce rapport, les fers des peuples se trouvent en effet mieux rivés ; car, ces sectes se haïssent toujours entre elles, bien plus qu'elles ne haïssent l'autorité qui les contient ; celle-ci

en seroit même proclamée, exaltée en raison de l'urgence, de l'à-propos et du succès du secours qu'elle accorderoit à l'un des partis.

Mais cette manœuvre politique n'est autre qu'un système de contre-poids mis en action, un véritable système de bascule que ces souverains d'Allemagne seroient ainsi réduits à pratiquer contre leurs propres sujets.

Ce système n'a presque jamais été que momentanément favorable à l'autorité qui y a eu recours : quelquefois même il lui a été funeste; et l'on a souvent vu la secte favorisée l'inquiéter elle-même, et parfois la dominer enfin à son tour. Car, lorsque prévoyant en celle-ci ou foiblesse ou défaut de sincérité, elle a sourdement tâté ses propres forces, et les a jugées suffisantes, soudain elle a renversé, souvent avec fureur, toujours avec mépris, le pouvoir devenu pour elle inutile ou dangereux.

Il faudroit être bien étranger à l'histoire de

l'Europe, pour n'être pas convaincu à l'avance de pareils résultats.

Admettons cependant, si on le veut ainsi, que ce système suffise ordinairement à l'autorité pour enchaîner l'obéissance; qu'il lui présente même l'utile artifice de se compromettre d'autant moins auprès de la secte indocile que le contre-poids lui soumet, que cette victime désignée croit elle-même que le coup qui l'a frappée est seulement parti de la force et des passions irritées de la secte qui triomphe.

Ainsi les jongleries politiques, en ce genre, des comités de la Convention, et celles du Directoire, nous ont en effet confirmé l'utilité de ce moyen, les illusions qu'il produit, et le résultat qu'il amène; et nous avons alors vu en France deux partis, tour à tour assaillans ou assaillis, selon que les autorités de ces temps si malheureux jugeoient, dans leur sombre et ténébreuse politique, avoir à craindre l'un ou l'autre.

Mais ici, au souvenir bien humiliant pour des Français de ce ballottement odieux et cruel, et de ces basses et serviles adulations que les comités de la Convention ou le Directoire surprirent alors du parti qu'ils favorisèrent avec tant de perfidie, opposons, pour nous relever avec quelque gloire de cette honteuse dégradation de toutes les ames, opposons cet autre souvenir, qui est si délicieux pour tous les sentimens, pour tous les besoins, le souvenir de la journée du dix-huit brumaire, où le grand homme parut, et mit majestueusement un terme à tous ces horribles jeux, pour ne plus offrir à la nation qu'il délivroit, qu'une grande et honorable carrière à parcourir sous ses imposantes et victorieuses enseignes.

Ce système de contre-poids n'est donc pas un ressort qu'une saine politique doive reconnoître et mettre en usage : il ne révèle jamais, et jamais il n'annonce à un peuple que des chefs poussés par l'avidité du pouvoir ou saisis de la

crainte de le perdre. Or, le désir d'étendre le pouvoir, comme la crainte de le perdre, n'a jamais été l'attribut des bons gouvernans, ni le signe caractéristique du bonheur des gouvernés.

Voilà quelques considérations sous le rapport du principe de la tolérance générale de religion.

Voyons maintenant si dans la nature et l'essence elle-même de toute institution sociale, sous quelque forme et sous quelque organisation qu'elle existe ou qu'on la veuille faire exister, nous n'appercevrons pas encore de nouveaux moyens qui le repoussent.

La morale publique est le véritable régulateur des peuples, et jamais chef de gouvernement n'a impunément laissé flotter à l'abandon une rêne aussi nécessaire.

Par elle seule se forme ce que les politiques appellent la physionomie des peuples.

C'est cette physionomie à créer, qui est destinée à prévenir, à éclairer, et au centre, et à la circonférence, et au dedans de l'empire comme au dehors, sur le caractère moral d'un peuple considéré dans son être collectif ou dans l'être individuel, dont l'aggrégation a contribué à le former.

C'est le vrai phare qui avertit au loin le pilote de la route qu'il tient, et qui lui en fait appercevoir les passes aussi bien que les écueils.

Ainsi, jamais souverain n'a pu dédaigner de donner à un peuple une bonne physionomie; car elle est pour un peuple, ce qu'est pour l'individu la physionomie, dans la signification qui est propre à ce mot.

Comme celle-ci, la première prévient favorablement ou elle indispose; elle appelle la confiance dans toutes les relations, dans tous les besoins réciproques, soit d'individu à in-

dividu, soit de la société à son chef, soit de société à société, ou elle la repousse.

Et dès que le gouvernement porte ses regards sur le peuple qu'il régit, il n'a dès lors besoin que d'un premier coup d'œil pour juger de ce qu'il doit en espérer ou en craindre.

Je plains mon successeur, disoit, sur le déclin de son règne, Louis XV, à l'apperçu des mœurs qui caractérisoient alors les Français.

Mais comme le souverain doit toujours prétendre à en espérer tout ce qui peut contribuer au bien particulier et général, dans lequel seul il peut, lui aussi, trouver sa véritable gloire, il doit donc s'attacher à des principes de morale publique, tels qu'il puisse bien se promettre des mœurs générales qu'ils doivent former, d'arriver par elles à ce but.

Or, comment parviendra-t-il à former ces mœurs générales, s'il dédaigne les principes d'une morale publique ?

Et s'il est déjà parvenu à former ces mœurs générales, comment les maintiendra-t-il ?

Et si déjà il les a laissées se corrompre, comment les épurera-t-il ?

C'est avec, et seulement avec l'aide indispensable des mœurs privées, qu'il pourra faire adopter et mettre en action les principes d'une morale publique. . . . qu'il pourra créer ou maintenir, ou épurer les mœurs générales, et qu'il les fera enfin ressortir telles qu'elles lui sont nécessaires.

Mais si les principes de la morale publique, mais si la trempe ou l'action des mœurs générales choquoient déjà par leur nature les mœurs privées, le gouvernement ne retireroit alors de cette inconséquente et impolitique lutte, de ce déplorable et funeste choc, tout au plus qu'une force d'inertie qui paralyseroit tous les mouvemens de la machine; et ce seroit encore là ce que le gouvernement auroit de moins défavorable à redouter.

Ce n'est donc que dans un accord heureux et sagement amené des principes de la morale publique, et de la trempe et de l'action des mœurs générales, avec la trempe et l'action des mœurs privées que consiste le juste espoir de l'action et de la durée du gouvernement; et ce n'est que par le caractère imprimé aux mœurs publiques par les mœurs privées, que cet espoir peut se réaliser.

Et en effet, lorsque les mœurs privées se trouvent en rapport avec la nature des mœurs publiques, que le chef du gouvernement doit assigner ou conserver à un peuple, il est tout simple qu'alors ce chef n'ait qu'à assurer l'action de ce premier levain pour parvenir à donner aux mœurs publiques le caractère, et à y exciter la fermentation qu'il en attend.

Et l'on voit déjà combien est criminel l'écrivain qui, par les maximes qu'il enseigne, tend à altérer ces rapports.

Il désorganise l'ordre social.

Il est bien plus criminel encore lorsqu'il agit directement sur les mœurs publiques, de manière à les mettre, par sa doctrine, en opposition avec les mœurs privées, c'est-à-dire avec la véritable source dans laquelle les mœurs publiques peuvent puiser leur caractère et leur vie.

Ainsi, parlant pour la licence contre une sage liberté dont jouiroit une nation.... pour l'impiété contre l'esprit religieux qui l'anime et qui la dirige paisiblement....pour le déréglement des mœurs, contre la pudeur et les vertus qui le contiennent....pour la corruption des grandes villes, contre l'ingénue et austère candeur qui règne au village, il parvient malheureusement enfin à renforcer les uns dans leur dépravation, à faire rougir les autres de leurs vertus, et bientôt à les leur faire abandonner. Il inspire aux ames encore incertaines et vacillantes sur leurs principes

natifs, le dégoût de leur situation présente; il appelle, il provoque ainsi un choc général entre les maximes de tout ordre social et celles qu'il y insinue, qu'il y accrédite de toute la force de ses paradoxes, ou qu'il arme du sel mordant de ses plaisanteries; il fait naître au besoin l'impudeur; et, par un criminel succès, parvenant à faire entre-heurter les principes et les opinions, les procédés et les goûts, les règles et le sentiment, il oppose ainsi les citoyens aux citoyens, et élève bientôt un Etat dans l'Etat.... et dès lors le judicieux observateur apperçoit dans l'horizon ces nuages effrayans dont se forment les orages et les foudres révolutionnaires, qui parfois pulvérisent et dissolvent les sociétés.

Et voilà les ravages de l'écrivain dont l'esprit, sans rectitude, ne connoît dans ses élans aucun frein.

Aussi on a dit, et bien judicieusement, à

mon avis : « Les mauvaises maximes sont plus « dangereuses que les mauvaises mœurs. . . . » Et en effet, l'amour et la pratique de l'ordre, ce véritable objet des mœurs, sont du moins autant de sentimens intimes qui, en toute occasion, réclament en nous contre les inspirations des mauvaises mœurs qui s'offrent à nous pour nous corrompre ; et le cœur a ainsi sa conscience morale qui sans cesse veille sur lui, et qui l'éclaire pour le diriger. Tous les hommes ont donc sous ces rapports une sauvegarde habituelle, dont ils peuvent et doivent toujours saisir le salutaire appui. . . . Nous n'avons point, sous les rapports de l'esprit de conscience intellectuelle, si je puis m'exprimer ainsi, nous n'avons point à cet égard de sentinelle également imposante et commune, qui nous avertisse et nous préserve de l'action d'une mauvaise maxime, qui vient s'offrir à nous pour séduire et égarer notre esprit.

Tous les hommes ont bien été créés pour être, avec fermeté, sensibles et bienveillans, justes et honnêtes; aussi leur cœur le leur inspire suffisamment s'ils veulent écouter son langage, ou il les blâme et les tourmente utilement par le remords, s'ils le méprisent.

Ainsi, le cœur qui a d'abord éclairé les pas de l'homme, lui prête encore, dans ce remords, un aide qui sert à le relever, s'il succombe.

Mais l'homme n'a pour éclairer son esprit, ou pour le ramener, s'il s'égare, que le flambeau plus ou moins pâle de la puissance assez incertaine et précaire de l'intelligence et du jugement; et peu d'entre les hommes ont été créés pour être bien intelligens et bien judicieux: et pourtant il seroit souvent assez nécessaire qu'ils le fussent également tous, afin d'être en mesure d'appercevoir également le danger d'une mauvaise maxime, ou du moins

de revenir de l'adhésion qu'elle auroit surprise à notre esprit.

Mais bien loin que ces dons puissent opérer, chez tous les hommes, de tels prodiges, ils sont, au contraire, si peu au même degré parmi nous, que chacun de nous croit bien sérieusement que la part qu'il en a en soi est parfois supérieure, souvent égale et tantôt bien inférieure à celle qu'en ont reçue les autres; et lorsque d'une part une abnégation aussi docile de leurs propres moyens amène dans ces adeptes si défians d'eux-mêmes, et si prévenus pour les autres, une déférence aveugle et funeste, de l'autre, cette présomption de préférence privilégiée ou même d'égalité, fait que tous les hommes, en voulant discuter et juger, abusent ou sont abusés eux-mêmes; et tandis que tous conviennent et s'accordent sur ce qui est moral ou immoral, on les voit presque tous disputant sur ce qui est ou n'est pas judicieux ou raisonnable.

De tout ceci résulte que, puisque l'esprit, lorsqu'il est attaqué, a moins de moyens de défense que le cœur, et moins de moyens de retour s'il succombe, la corruption de l'esprit est bien plus facile à obtenir que celle du cœur.

Cette corruption devient ensuite plus funeste, puisqu'elle est moins susceptible d'amendement. Les mauvaises maximes sont donc en effet plus dangereuses que les mauvaises mœurs, et le corrupteur de l'esprit plus criminel encore que celui du cœur (3).

Eh ! quel surcroît de reproches ne méritera pas ce téméraire écrivain, lorsque s'élevant dans son funeste apostolat, jusque vers les marches des trônes, et portant ses desseins corrompus et ses sacriléges efforts jusque sur les chefs des peuples qui sont pourtant si directement intéressés à protéger et à défendre de leur autorité les mœurs publiques, il réussit à séduire les princes aussi, et à les rendre

eux-mêmes les oracles ou les protecteurs d'une doctrine politique qui d'abord avilit, et bientôt étouffe ces mêmes mœurs !

Joseph II fut le jouet de semblables séductions. Le lecteur se rappellera quels désordres intérieurs et extérieurs en furent les suites... quels avantages en retira un pays voisin qui sut en saisir si à propos l'occasion.... Et ce fut là une des grandes causes des malheurs qui vinrent fondre sur la maison d'Autriche, et préparer sa foiblesse.

L'empereur Joseph pénétra bien ensuite dans ce chagrinant avenir ; ses regrets étoient tardifs, et la plaie étoit faite.

Chefs de gouvernement ! ne touchez pas aux mœurs ni privées ni publiques, lorsqu'elles laissent au pouvoir son assiette naturelle, et à son exercice légitime le développement nécessaire.

Et lors même que ce pouvoir ne vous paroît pas

suffisamment servi par les mœurs, n'employez, pour les rendre plus efficaces, que des moyens bien ménagés, et laissez à vos ressorts l'action silencieuse et lente, mais sûre et puissante du temps, et gardez-vous de rien brusquer.

Cependant, si les mœurs privées contrarioient elles-mêmes les mœurs publiques, qu'il seroit nécessaire ou de former, ou de vivifier chez un peuple, il est un moyen puissant pour créer ou pour développer les premières, afin de les mettre aussi en rapport avec les mœurs publiques.

Et ce moyen, tous les législateurs, les plus judicieux publicistes l'indiquent par leurs maximes et par le succès qui les justifie..... C'est la religion.

En effet, dans toute institution politique, la religion a pour premier objet de former ou d'épurer les mœurs privées, qui, à leur tour, créent ou épurent les mœurs publiques, ou qui

les développent et les maintiennent, si déjà, et dans leur principe, elles sont conformes aux vues du souverain.

Les mœurs privées sont le premier foyer des mœurs publiques. C'est là seulement qu'elles peuvent et qu'elles doivent recevoir leur première trempe, et, par une conséquence nécessaire, le chef du gouvernement doit s'assurer que ces mœurs privées disposent, forment et facilitent le développement, l'essor et l'action des mœurs publiques, qu'elles les maintiennent et qu'elles en nourrissent dans le cœur des peuples le goût et la pratique.

Mais pour former, s'il en étoit besoin, ces mœurs privées, du moins pour vous assurer leur utile et indispensable concours, princes ! quel sera, je vous le demande, votre organe ? quel agent habituel, inséparable, aussi imposant qu'il devra être puissant, pourrez-vous établir à demeure dans le sein de chaque famille, auprès de chaque individu ?

Ce ne seront pas vos lois..... Que seront vos lois ? et que feront-elles, sans les mœurs qui peuvent seules vous en assurer l'empire et l'observation ?

Ce ne seront pas vos soldats. Par quelle force vos soldats seront-ils eux-mêmes contenus (4) ?

Convenez-en, et les dignes chefs des peuples n'ont jamais balancé à en convenir : vous ne pouvez alors avoir d'autre organe, d'autre agent exact, fidèle et puissant que la religion.

La religion parlera sans cesse en votre faveur à chaque individu, à chaque famille, à la société elle-même. Et au sommet des montagnes, comme dans les profondeurs des vallées ; dans les chaumières, comme dans les palais, elle gravira, elle s'insinuera, elle pénètrera et s'introduira par-tout pour vous servir, pour vous défendre.

Elle dira aux mécontens, avec force, avec

énergie, sans ménagement ni considération pour les rangs, pour les motifs ; elle dira impérieusement à tous : Obéissez aux puissances, même à celles qui vous sont les plus difficiles. Tel est l'ordre de Dieu même ; et elle le dira avec succès, et contiendra ainsi vos peuples.

Elle vous le dira à vous-même, au nom de ce même Dieu.

Mais en même temps qu'elle vous rassurera sur les dangers que vous courez, elle vous prescrira, à vous, de réparer vos injustices, et de vous conduire envers vos peuples, à l'exemple de ce même Dieu dont vous devez être sur la terre une image vivante.

Ainsi la religion prépare le bien-être social de tous ; et elle dirige et retient encore dans les voies qui leur sont propres, et les souverains et les peuples.

Voilà donc la religion qui vous aide, et bien puissamment, à arriver à vos légitimes fins.

Mais afin que la religion obtienne de tels succès, chefs des peuples, soyez bien convaincus que ses principes, ses maximes, son langage doivent être uniformes.

Oui, la religion doit être uniforme; elle est chez un peuple la seule créatrice, la seule institutrice des mœurs privées, comme elle en est la seule sauvegarde.....; et les mœurs privées sont ainsi rendues uuiformes.

Oui, les mœurs privées doivent être uniformes. C'est par les mœurs privées seules que les mœurs publiques peuvent recevoir leur être, leur caractère, leur impulsion, leur direction et leur persévérante consistance; et cet être, ce caractère, cette impulsion, cette direction et cette consistance doivent avoir le même principe, le même coloris, la même action et le même reflet..... Et les mœurs publiques sont ainsi rendues uniformes.

Oui, les mœurs publiques doivent être

uniformes. C'est par la seule uniformité des mœurs publiques qu'un peuple peut offrir cet ensemble, ce tout qui, sous quelques rapports qu'il puisse être considéré, est à jamais indispensable à lui-même et à son prince.

Maintenant, si le chef d'un gouvernement emprunte le secours de plusieurs religions; si leurs dogmes, leurs principes, leurs maximes, leurs règles et leurs oracles diffèrent aussi, comment, de cette diversité souvent contradictoire, obtiendra-t-il du peuple qu'il régit des mœurs privées uniformes?

Cela n'est pas possible.

Et de ces mœurs privées, ainsi rendues différentes, comment pourra-t-il faire ressortir des mœurs publiques uniformes?

Cela n'est pas possible.

Suivra-t-il dans toutes ses sinuosités, cette diversité inévitable, afin de parvenir à rame-

ner chaque fraction à l'objet commun, à l'être collectif?

Cela encore n'est pas possible.

Comment enfin fera-t-il alors entendre, goûter et pratiquer une morale publique?

Il n'y aura pas de morale publique dans ce gouvernement : la nation n'aura pas de mœurs publiques, elle n'aura pas même de mœurs privées; et ces échelons si nécessaires, si essentiels pour arriver au pouvoir, pour l'exercer avec calme et confiance, et pour s'y maintenir, manquant au souverain, bientôt l'échelle lui manquera à lui-même; et au premier caprice de son peuple, qu'il aura laissé ainsi sans frein, ou aux premières inquiétudes de ses voisins, que son impolitique insouciance aura ainsi alarmés pour eux-mêmes, pour leur propre autorité; ce chef aveugle, imprudent et téméraire sera bientôt précipité par les uns ou par les autres, et peut-être par tous à la fois.

Il ne seroit pas difficile de prouver, par les témoignages les plus authentiques de l'histoire, que c'est là une des causes qui se font le plus souvent remarquer dans ce qu'elle nous apprend sur la chute des rois, ou sur la décadence des empires.

Mais nous jeterons un voile, que les circonstances rendent nécessaire, sur les fureurs cruelles, et sur les ravages odieux qu'exercèrent dans tous les siècles, sur les empires et sur les souverains, des chefs de secte religieuse ou politique, à l'aide des hordes de peuples que l'imprévoyance des gouvernemens sur l'incohérence des mœurs privées, des mœurs publiques et des opinions religieuses leur avoit laissé le temps de rassembler et de séduire.

Nous le jeterons aussi, ce voile, sur l'ambitieuse cupidité, alors ainsi excitée chez les princes voisins, et qui les a entraînés à profiter de ces divisions intestines, souvent même

à les alimenter, dans le perfide espoir de s'approprier, bientôt après, les dépouilles convenantes que ces divisions laissoient à leur merci.

La tolérance générale de religion ne rassure donc pas le pouvoir des chefs de gouvernement..... Elle le compromet au contraire.

Eclaircissons à tous les yeux ce résultat inévitable.

Je suppose qu'un chef, parvenu à former une aggrégation, veuille l'élever à la dignité de société politique, et qu'il y introduise cette tolérance générale de religion.

Il seroit aisé d'établir que les résultats dont nous allons tracer le tableau véritable auroient encore plus d'action et plus d'effet immédiat sur les vieilles sociétés, par cela même plus voisines de la dissolution et de l'anarchie, que sur les sociétés naissantes, que le besoin bien senti seul invite sans doute alors à

se former, et auxquelles en même temps il inspire l'utile résolution de se maintenir.

Dans notre première hypothèse, je vois arriver des juifs..... je vois arriver des catholiques..... je vois arriver dès musulmans..... et tous ces divers croyans forment partie intégrante de la société politique et civile.

Je ne cite que ces religions mères, assez connues dans l'Europe, et j'épargne au lecteur d'appeler en scène leurs branches collatérales et parasites, qui toutes ont si fort desséché leur tronc : car ce seroit ici que le jeu redoutable des passions individuelles, des passions religieuses et des passions politiques, viendroit ajouter aux obstacles que j'ai à tracer, et agrandiroit alors mes tableaux.

Le juif voit donc à côté de lui des hommes, à lui étrangers, avec lesquels il va avoir des relations de chaque jour, d'intérêt social,

d'intérêt personnel, etc... et sa religion lui permet d'usurer l'étranger (5), et c'est sous cette dénomination que cette religion elle-même lui a appris à désigner les dyscoles.

Le catholique, à son tour, voit dans les juifs ceux dont les pères ont fait cruellement mourir le plus sage, le plus vertueux d'entre les hommes, l'auteur et le premier pontife de leur religion divine... et ce déicide a fait naître, et laisse dans les catholiques le plus profond mépris pour les juifs (6).

Tous les cultes connus partagent et exhalent à leur tour ce même sentiment des catholiques pour les juifs (7), et tous les États de l'Europe à la fois les ont flétris de la privation de tous les droits politiques et civils.

Le musulman farouche et barbare se voit entouré de mécréans qui méconnoissent son prophète, et sa religion lui ordonne de tuer celui qui ne confessera pas Mahomet (8).

Maintenant je le demande à tout homme qui pense :

Comment un souverain pourra-t-il se flatter de soumettre à une même morale publique, à une même forme de mœurs publiques, des individus que leur religion, dont les oracles sont pour eux bien plus imposans que les édits du prince, élève et nourrit chaque jour, et publiquement et en secret, dans des maximes aussi contraires à celles de chaque membre de l'association, qu'elles sont discordantes et destructives de l'objet et de la fin que le gouvernement a dû se proposer?

Et les mœurs privées, ainsi diversement formées par des religions si diverses, si contradictoires, pourront-elles aider le prince à former les mœurs publiques, et à leur imprimer une même teinte, et un même caractère?

Tous les exemples prétendus rassurans, que l'on peut citer en assertion contraire, ne

sont pas des raisons; et sans être la dupe du platrâge que supportent forcément les formes extérieures, sans cesse démenties par les tiraillemens secrets, qu'avec un succès destructeur, et les personnes et les choses font sans cesse éprouver à ces formes ; je parle d'après la nature des moyens, et non pas d'après un masque utile, que chacun peut prendre au gré de l'illusion que les circonstances réclament, et qu'il peut ensuite quitter au gré de son importune conscience, ou des prétextes qu'il peut en emprunter.

On a peint avec assez de justesse les inconvéniens que la différence des poids et des mesures faisoit éprouver aux besoins individuels et aux relations commerciales :

Et, malgré tous les obstacles, les poids et les mesures ont été rendus uniformes (9).

On a tracé avec intérêt et énergie les inconvéniens dont nous menaçoit la licence des

principes, et de la méthode de l'éducation ; et les principes et la méthode de l'éducation ont été mis sur une voie qui les prépare à devenir bientôt uniformes.

Enfin, on a brusqué avec la plus grande force tous les motifs, toutes les considérations qui consacroient la différence des usages et des droits coutumiers..... Tout a été contraint de se taire devant les grands inconvéniens que présentoit cette bigarrure sacrée pour chaque localité, mais funeste au tout... et la législation et notre code ont été rendus uniformes.

Certes, de tels aveux déposent bien puissamment en faveur de la nécessité d'une religion uniforme.

Les premiers ressorts dont on vient de parler n'agissoient sur la société que sous des rapports qui lui étoient fractionnaires et partiels ; et malgré le caprice de ces ondes si

variées, le prince, non plus que le rocher de la mer, n'avoit pas à craindre de cesser par elles d'être debout, et son autorité, en les laissant aller à leur gré, ne pouvoit pas en être pour cela mutilée.

La religion au contraire qui, lorsqu'elle n'a qu'une voix, embrasse, saisit et soutient la société toute entière; lorsqu'elle en a plusieurs, lorsqu'elle a des principes, des maximes, des règles qui se heurtent et se contrarient, frappe, irrite et déchire par ses chocs, et le chef, et le peuple, et tous les rapports, et toutes les convenances même, sous lesquels ils peuvent et les uns et les autres être abstractivement ou réciproquement considérés.

En un mot, n'avez-vous qu'une religion dans l'État? n'en introduisez pas d'autres.

Voilà la maxime que les plus imposans et les plus respectables publicistes ont toujours laissée aux souverains.

En avez-vous plusieurs? n'en persécutez

aucune ; mais surveillez-les toutes avec la plus inquiète attention. Voilà les leçons qu'ils leur donnent.

D'où il résulte évidemment que ces publicistes, par leur doctrine politique et civile, se prononcent :

1°. Sur l'avantage précieux d'une seule religion dans l'État.

2°. Sur la défense expresse et absolue d'en introduire plusieurs.

3°. Sur les dangers imminens que court l'État qui déjà les a laissées s'introduire.

4°. Et sur l'anxiété et la sollicitude constante avec lesquelles le gouvernement doit les surveiller toutes.

C'en est assez, et trop en faveur du principe que j'ai établi : et le développement que j'ai cru devoir lui donner apprend à l'avance aux souverains d'Allemagne quels peuvent être les résultats d'un moyen dont ils se promettent autant d'avantages.

Oh! dit-on, les souverains ont imaginé de lier leurs sujets, sinon entre eux, (car ils conviennent qu'en pareil cas ce lien prétendu réciproque et individuel seroit sans force et sans effet,) mais de lier du moins leurs sujets à eux : et par quels moyens, je vous prie? par le lien du serment d'obéissance et de fidélité qu'ils se feront prêter (10).

Mais comment les souverains ne font-ils pas, à cet égard, le même raisonnement que feroit l'individu le plus simple et le moins pénétrant?

Et le voici, ce raisonnement.

En vain un homme m'offriroit, même avec la persuasion la plus intime de sa part, son serment sur sa foi en son oracle de Delphes ou de Calchas, que je sais bien convictivement être des oracles imaginaires et fictifs, certes, je ne me croirois pas encore en sûreté sur l'acquit et l'exécution, puisque les oracles sur lesquels ce serment est seul appuyé, ne me présentent

aucun attribut, aucun caractère, qui, pour moi, soient imposans et vrais.

Et, à cette occasion, j'avouerai que je n'ai jamais pu me dispenser d'un sentiment désapprobateur pour les juges, que j'ai vus recevant gravement le serment que, devant eux et par leur ordre, un individu prêtoit sur son Talmud ou sur son Alcoran, au préjudice du tiers intéressé, qui regardoit ce trépied fantastique d'un oracle de la justice, comme une production de l'imposture, dont, de l'aveu des juges eux-mêmes, l'imbécille ou le faux croyant venoit avec succès, contre lui, se prévaloir.

Ce n'est pas ici le moment d'examiner la nécessité d'une corrélation religieuse entre ceux qui jugent et ceux qui sont jugés, afin que l'indispensable persuasion morale de la rectitude du moyen, qui, en pareil cas, doit opérer entre eux un résultat, puisse être ac-

quise et avouée par tous, et devenir ainsi imposante pour tous.

Ce n'est pas non plus le moment de prouver qu'il m'importe, à moi aussi, que mon juge ne soit pas ennemi de ma croyance, et qu'il m'importe encore même qu'il soit présumé l'estimer fondée sur la vérité. Car si, lui aussi, ne la croit qu'un fruit de l'imposture, alors il absorbera, à mon préjudice, le secours qu'en pareil cas je pouvois en retirer auprès de lui, et dont les lois lui prescrivoient de me laisser jouir...; et sans être volontairement injuste, ne cherchant même qu'à connoître la vérité, et à lui rendre, par ses oracles, un éclatant hommage, sa prévention le forcera du moins à recourir à des moyens plus compliqués.... car sa conscience ne se rassure que par les lumières qu'il acquiert.

Il faut voir un peu dans l'histoire, comment de ces deux considérations, bien justes, et en

elles-mêmes et dans leurs rapports, et que, sans doute, quelques écrivains jugeront aujourd'hui, sinon fausses, du moins excessives et forcées; (car le moyen, je vous prie, de montrer impunément des aspérités à des hommes prononcés et tranchans, qui, avec la magie du mot sentimental de tolérance générale, ont dogmatiquement enseigné que tout est ainsi applani;) il faut, dis-je, voir dans l'histoire de notre France, comment, de ces deux considérations, certaines sectes, dès qu'elles eurent acquis un peu de consistance dans l'État qui les avoit laissées s'introduire et germer dans son sein, surent faire ressortir, sous ces mêmes rapports, la légitimité de prétentions bien autrement importantes, et de conséquences bien autrement étendues.

Et, en effet, le principe une fois accueilli, il falloit bien s'attendre à voir les conséquences demandant d'être accueillies, elles aussi, et se

résoudre à les admettre, ou à soulever contre soi, au moins.... la logique indignée.

Ainsi toujours ira le monde; toujours le bienfaiteur se verra attaqué par son propre bienfait, et forcé, par suite ainsi rendue nécessaire, à s'abandonner à des conséquences devenues impérieuses par l'acte que lui-même a si généreusement exercé.

Ainsi toujours il en sera, en politique surtout: ce n'est pas, en effet, impunément qu'alors l'autorité, sourde à la voix des principes sur lesquels repose le bonheur de tous, se laisse éblouir par les prestiges d'un sentiment qui parle pour quelques uns. Elle a bientôt lieu d'être étonnée du cortége de conséquences, qui, en vertu de ce dernier triomphe, si lugubre aux yeux du sage, parce qu'il sera fatal au tout, viennent en foule réclamer aussi leur part du principe bienfaisant qui lui a été surpris. Et l'autorité, déjà une fois foible, cède

encore, parce qu'il faut bien que l'organe de la raison publique se montre, lui aussi, conséquent : et, par tant de condescendance, l'ordre propre à l'édifice étant ainsi tout changé, tout brouillé, tout confondu, l'homme d'État ne sait plus, en vérité, où trouver la chambre à coucher.

Cependant il faut toujours en revenir à être d'accord sur ceci : Le juge honnête homme, et qui, sans doute, est fixé sur ses principes religieux, est toujours tourmenté d'éprouver que sa conscience individuelle est en opposition avec celle que les lois veulent alors lui donner : et il deviendroit dangereux, en effet, qu'il se familiarisât à faire taire la voix de sa propre conscience, à l'étouffer même de la voix d'une conscience étrangère, quelque imposante qu'elle dût être pour lui. Car c'est autant contre l'action des passions étrangères, que contre celle des siennes propres, que sa

conscience lui fut donnée pour égide et pour flambeau.

Il fut réservé à Mirabeau l'aîné, dans une discussion importante, de mettre pour la première fois en avant le mot de conscience nationale (11), dont il s'établissoit lui-même alors l'organe, et de faire ainsi illusion à un grand nombre de consciences particulières, de les soumettre et de les subjuguer à son gré.

On a vu jusques où étoient allés ensuite quelques hommes, qui, n'ayant plus à consulter leurs propres consciences, n'écoutoient et ne suivoient que cette conscience, que Mirabeau, qui travestissoit ainsi sa politique personnelle, appeloit la conscience nationale.

Je laisserai donc là cette question qui, toute accidentelle qu'elle paroît ici, et qu'elle y est en effet, feroit peut-être, contre mes intentions droites et franches, soupçonner au lec-

teur que j'ai en vue toutes les ramifications qui s'y attachent.

Et revenant à mon sujet, je dis que, lorsque dans un gouvernement, une partie du corps civil et politique professe une religion, que l'autre partie de l'association juge fausse ou réprouvée, la première est aux yeux de celle-ci, et dans l'ordre des considérations morales et sociales, comme si elle étoit absolument sans religion : et parce que le plus grand nombre, soit qu'on le suppose dirigé par des préjugés ou par des principes, met toujours sur la même ligne l'hérétique, le payen et l'athée, cette confusion opérera toujours le même effet sur les considérations que nous venons de désigner.

Telle a toujours été, et telle sera toujours la masse, même au sein de nos prétendues lumières, et malgré tous les flots que, depuis si long-temps, l'on affecte de faire jaillir directement sur elle.

Eh ! combien de justes et louables sacrifices des hommes, célèbres par leur jugement et par leur savoir, n'ont-ils pas faits à ces puissantes et légitimes considérations !

Socrate combattit toute sa vie les dieux qu'adoroit Athènes..... On sait l'aversion qu'eurent pour lui les Athéniens.

Sénèque, jusque sous les murs du Capitole, osa verser sur le culte religieux des Romains, la coupe insultante de la raillerie amère..... On sait qu'il ne dut alors qu'à la faveur dont il jouissoit, le silence de ses concitoyens indignés.

Mais, en mourant, Socrate ordonna de sacrifier pour lui à Esculape, et Sénèque fit des libations à Jupiter.

Ces deux hommes, que tous les siècles ont honorés, ne semblent-ils pas ici avoir alors voulu, du moins pour leur mémoire, re-

nouer (12) avec leurs concitoyens des rapports qu'ils regrettoient d'avoir rompus ?

Dans tous ces cas, et sous les rapports du prince à ses sujets, que devra donc faire le souverain, afin d'acquérir la conviction, pour lui si nécessaire, que son peuple est réellement lié à lui par le serment d'obéissance et de fidélité qu'il en a exigé ? Car cette conviction lui est indispensable, s'il a tant soit peu raisonné son moyen : et elle lui manque, s'il a tant soit peu raisonné les bases et les motifs qui s'offrent à lui pour garans.

Mais des quakers se sont silencieusement introduits dans l'association ; et ceux-ci ne veulent pas même être assujettis à aucun serment.

Ainsi le serment, ce garant redoutable de toutes les conventions primitives, ce lien sacré de tous les pactes, cet appel majestueux et sublime de la présence imposante de la

divinité reconnue, ne peut plus être une mesure générale en faveur du prince, qui admettra les quakers aux devoirs et aux droits politiques et civils.

Alors il faut, ou que le prince chasse les quakers de l'association, et que, déviant ainsi de son principe de la tolérance générale de religion, il admette la nécessité, sous les rapports religieux, d'un triage parmi les adeptes : il faut qu'il raisonne ce triage, et par conséquent qu'il raisonne les divers cultes, leurs dogmes, (qui, quoi qu'on en dise, influent si fort sur la morale des peuples, et bien souvent la déterminent), leurs maximes ; et, par une conséquence juste, qu'il mette à l'application du principe les bornes jugées nécessaires, ou bien qu'il le maintienne obstinément dans toute son intégralité.

Dans le premier cas, le prince se saisissant de toutes les juridictions, de tous les pouvoirs,

se constitue roi et pontife tout ensemble, et son gouvernement prend dès lors le caractère d'une théocratie.... Gouvernement terrible ! qui chaque jour pouvant renforcer sa voix, déjà assez redoutable, de la voix bien plus redoutable encore d'un Dieu qu'il feroit parler et agir à son gré, « *écraseroit ainsi tout à la fois un peuple et de son prince et de son Dieu* », et ne laisseroit bientôt plus au prince lui-même rien sur quoi il pût régner.

Dans le second cas, il livre, lui, l'Etat et ses sujets, son autorité et leur soumission aux diverses chances dont nous venons de tracer une esquisse.

Ainsi se trouve bien évidemment en défaut le système des novateurs politiques de l'Allemagne : et l'on peut maintenant aisément juger si, d'après le principe de la tolérance générale de religion, les souverains de l'Allemagne peuvent en effet arriver à leur but, celui d'assurer leur autorité sur leurs peuples.

Voyons maintenant l'atteinte que ce système porte à la liberté des peuples eux-mêmes.

C'étoit en effet un beau rêve, mais seulement au profit des souverains, que ce projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre.

Il pouvoit bien être le rêve d'un honnête homme; mais il ne m'a jamais paru la conception d'un clairvoyant ami de la liberté politique et civile des peuples.

L'abbé de Saint-Pierre avoit parfaitement bien jugé de la guerre entre les rois, et de ses horribles fléaux pour les peuples : et il étoit très-louable de s'occuper, même dans ses rêves, des moyens d'en préserver et les peuples et les rois.

Mais il devoit bien voir en même temps aussi qu'à la suite de son projet marchoit inévitablement l'asservissement de tous les peuples de l'Europe, à moins que toutes les générations de

leurs souverains respectifs n'offrissent à l'univers autant de stoïciens, devant les amorces toujours si séduisantes de l'agrandissement du pouvoir, et des moyens ainsi rendus faciles de l'obtenir... Et l'abbé de Saint-Pierre n'avoit pas alors sans doute assez tâté le pouls aux princes pour juger du degré de fermentation que pourroit avoir leur sang.

Et lorsque le sage, le judicieux cardinal de Fleuri, cet homme, avec Sully, le seul peut-être d'entre les ministres des rois qui ait fourni, par ses grands exemples, et sa constante conduite ministérielle, à jamais précieuse, la preuve irréfragable qu'un ministre pouvoit bien servir à la fois et le roi et le peuple, se contenta de répondre à l'abbé de Saint-Pierre, « qu'il avoit oublié pour pre-» mier article de son projet un envoi de mis-» sionnaires auprès des puissances»... C'étoit parce que le cardinal ne vouloit pas lui dire son véritable mot.

N'est-ce pas assez, en effet, pour un ministre, lorsqu'il n'a que des vues pures, de veiller au bonheur d'un peuple, et à la gloire de son roi, sans leur crier encore avec emphase comment il s'en occupe ? Et ne doit-il pas lui suffire de faire réellement ressentir à ce peuple les résultats, sans prétendre encore à l'indiscrète et dangereuse gloriole de l'endoctriner sur les savantes causes, et sur les ingénieux moyens qui le lui auroient procuré ?

Un peuple se contente des jouissances quand il les obtient, et dispense bien un ministre de lui dire ses conceptions, et de lui vanter ses talens.

Tant de déférences pour lui, si sagement inusitées dans la véritable et saine politique (13), ne lui déceleroient désormais dans un ministre qu'un empirique, qui deviendroit à l'avance d'autant plus odieux à ce peuple, que, par de semblables forfanteries, d'autres auroient

déjà plus désastreusement surpris sa prévention, et trompé son attente.

J'ai su, et par une voie qui écarte à mes yeux tout sujet de doute, que parmi d'autres inconvéniens que le cardinal avoit apperçus dans le projet de l'abbé de Saint-Pierre, il avoit considéré que cette armée des puissances réunies pouvoit devenir, dans les mains d'un despotisme concerté, un moyen de menacer sur tous les points à la fois les peuples de l'Europe, et de les asservir à la longue..... comme aussi de favoriser les entreprises des souverains inquiets et remuans, et en même temps assez habiles pour séduire et pour captiver de pareilles forces, à l'avance, pour eux, ainsi rassemblées.

Pour bien apprécier la conduite que tint à cet égard le ministre, il faut se rappeler combien ce projet exalta alors toutes les têtes des novateurs politiques; et il faut saisir toute

la magie de ce mot, qui calma si bien l'auteur, et fit taire les novateurs : « C'est le rêve d'un honnête homme. »

Voilà donc un digne ministre qui, dans le silence et le secret, veilloit également et sur les intérêts des peuples et sur les intérêts des rois, et qui pesoit au poids d'une balance égale leurs droits et leurs avantages réspectifs.

Et, pour l'observer ici en passant, nul que je connoisse d'entre les auteurs qui, depuis ce projet, ont écrit sur les matières politiques, quoique pourtant ils soient assez généralement populaires dans leurs principes et dans leur objet, ne s'est avisé de relever l'abbé de Saint-Pierre sur une méprise de cette importance, ni de louer le cardinal d'avoir rompu une idée aussi séduisante qu'elle étoit dangereuse sous les rapports que j'ai dévoilés ; mais il leur auroit alors fallu louer sur quelque chose le ministère, trop peu loué de ce vénérable car-

dinal, dont la politique tant éclairée, et sur les ressources qu'a en lui-même, après une grave maladie, un corps robuste et fort, et sur la connoissance des cabinets et des hommes qui les dirigent, étoit toujours sage et silencieuse, toujours patiente, et toujours pénétrée de l'austère devoir de se contenir dans les principes et dans les bornes, réciproquement utiles, d'une sévère moralité.

Les graves inconvéniens que le cardinal de Fleuri appercevoit dans le projet de paix perpétuelle entre les puissances, le sage observateur les apperçoit équivalemment dans ce projet, tel qu'il est conçu, de paix religiense ou de tolérance générale de religion, que les princes d'Allemagne annoncent vouloir introduire dans leurs Etats, et qu'à l'aide de leurs insinuations philantropiques, ils proposent aux diverses puissances de généraliser.

Ainsi, enveloppant leur arrière-but de l'ac-

tion toute naturelle d'une cause morale par-tout respectable et par-tout attrayante, ils essaient de dérober aux autres, et ils se dérobent à eux-mêmes les conséquences alarmantes et inévitables, pour eux et pour leurs peuples, qui semblent devoir en résulter.

Et d'abord je ne puis trop dire par quelle inspiration particulière, par quel motif prépondérant, cette bienveillance, lorsqu'elle est aussi génériquement exprimée, me fait défier de la pureté ou de la sagesse de son principe.

Nous avons tant éprouvé tous, nous avons si cruellement ressenti les plaies profondes que ces grands sentimens de bienveillance inépuisable, si pompeusement annoncés, ont faites dans les deux mondes, à la liberté politique et civile et à l'autorité, au bonheur individuel et à l'humanité elle-même; et ces politiques, à élans et affections si expansifs, se sont montrés

sinon toujours si cruels, du moins toujours si insoucians envers leurs proches, que je ne puis me défendre de craindre de leur part, qu'en les entendant se prononcer aussi pompeusement en faveur de la tolérance générale de religion, ils ne se réservent d'appeler aussi au moins l'indifférence sur les religions natives.

Et j'ajoute, que l'imprudent empressement que la politique allemande laisse appercevoir, pour le succès de son projet, me semble révéler en effet le dessein de les paralyser toutes, pour n'offrir plus librement ensuite, et avec une assurance aussi mal calculée encore, à l'obéissance des peuples, que des lois plus énergiquement impératives.

Mais je laisse ces présomptions, ces pronostics si chagrinans pour l'homme sensible, et qui frapperoient de mort la société elle-même, si jamais ils se réalisoient, et je reprends la

route que le raisonnement seul m'offre, et qui me fournit les motifs de les écarter.

A Mégare, chaque marchand pouvoit vendre à son poids... Euclide, se promenant avec Platon sur la place publique, faisoit remarquer à notre philosophe cette diversité de poids et de mesures, comme un signe de la liberté dont jouissoient les Mégariens.

Tout cela semble d'abord fort bon, mon cher Euclide, répliqua le judicieux Platon; mais quelle est, je vous prie, la main qui doit tenir toutes ces différentes balances?

Lorsqu'un gouvernement offre dans son sein le spectacle d'une multitude de croyances religieuses, de sectes et de cultes, qui chacun a son dogme, sa morale et ses lois, l'homme sage croit voir les marchands de Mégare qui vendoient, chacun, à son poids; et il demande, comme Platon, quelle est la main qui doit tenir toutes ces différentes balances.

Il en faut une,

Et nous allons voir que ce n'est pas d'une main amie de la liberté et de la sécurité des peuples dont les princes peuvent prudemment, dans ce cas, se servir pour les gouverner. Non, ce sont des serres qu'il leur faut, en raison de la résistance, qu'alors tant de motifs appellent et provoquent chez les peuples, et dont, pour les peuples eux-mêmes, les souverains doivent écarter avec soin jusques aux moindres nuages qui leur paroîtroient menaçans.

La tolérance générale de religion produit, chez un peuple, l'indifférence pour toutes les religions.

Rien ne réformera jamais, à cet égard, ni la nature des premières impressions qu'il en reçoit, et qui deviennent en lui ineffaçables, ni l'ordre de ses jugemens, qui deviennent dès lors la base et la règle de sa conduite.

Eh! comment, en effet, pourroit-il se croire

contenu par un Dieu et par un culte lorsque, de l'assentiment de l'autorité publique elle-même, chaque individu a pu, à son choix arbitraire, se les créer, et se les donner à soi-même (14) ?

Mais lorsque encore c'est l'autorité elle-même qui se présente, et qui, sous le nom séduisant de tolérance générale, parle, et consacre directement un pareil ressort pour son peuple.... ce peuple qui dès lors suppose aussi dans le prince cette indifférence pour toutes les religions, éprouve bien vite à son égard une altération funeste dans la confiance qu'il avoit en lui, à cause du frein religieux auquel il le croyoit soumis lui-même le premier; et alors, il va calomniant jusques à ses dispositions les plus prévenantes sous ce rapport, et il en envenime le motif et le but.

Dans cet état de choses, le prince ne peut plus désormais faire à son peuple aucun bien

qui soit pur à ses yeux ; car, par son naturel, qui est toujours extrême en tout, le peuple, ainsi rendu soupçonneux, se méfie de la main qui lui donne, alors même que la sienne reçoit.

Il ne peut donc pas être indifférent au souverain que son peuple le croie sans religion... On voit les déplorables effets qui en résultent pour l'harmonie sociale, et on ne peut certes pas les condamner, ces effets; ils dérivent trop naturellement de leur cause... Ah! il faut le dire ici avec franchise, c'est qu'alors le peuple, se voyant sans aucune garantie sur la nature des actions d'un maître qui peut sur lui tout ce qu'il veut, a un secret pressentiment de ses malheurs (15).

Lorsque l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois* rendit dans notre langue cette effrayante et juste image, où le prince sans religion est un lion qui ne croit à sa force que lorsqu'il saisit, qu'il déchire et qu'il dévore, combien

de grands génies n'entendis-je pas alors prétendre que cette image étoit forcée!

Aujourd'hui, sans doute, tout le monde en avouera la justesse... Mais nous avons eu le besoin, pour ainsi dire, de voir une poignée d'individus qui, saisissant audacieusement la plénitude de tous les pouvoirs, et dès lors s'annonçant impudemment sans religion, même la proscrivant par-tout où leurs voix pouvoient être entendues, publioient hautement qu'ils craindroient qu'à chaque instant leur autorité ne fût compromise ou perdue; si à chaque instant, eux aussi, ne déchiroient et n'immoloient par-tout des milliers de victimes.

Ce que le prince sans religion fait.... eh bien! le peuple aux cent bras, lorsqu'il est sans religion aussi, le fait également à son tour. Et c'est contre ce reflet terrible que le prince a à se pourvoir alors pour soi-même.

Mais rétrécissons notre cadre; et sans emprunter le secours de considérations aussi affligeantes, continuons à nous borner au langage d'un calme raisonnement.

La tolérance politique et civile de toutes les religions a pour premier effet d'énerver chez les peuples les idées et les sentimens religieux, puisqu'elle-même en humanise alors à leurs yeux le principe et l'action.

Elle énerve, sur-tout au préjudice du souverain, l'heureux assentiment que, sur la foi en la source divine de sa religion, un peuple avoit donné au principe religieux du devoir de l'obéissance. Dès lors ce devoir ne devient en effet imposant qu'autant qu'il est coercitif; et le prince, qui s'en doute bien, ne se croit assuré de la soumission et de la fidélité de son peuple qu'en proportion de ses moyens pour l'y contraindre.

De là dérive nécessairement, d'une part,

un état d'effort et de pression de la tête sur les membres, par l'indispensable nécessité d'une police plus vigilante, plus active et plus énergique ; de l'autre, un état de résistance sourde et passive, mais bien funeste par sa seule persévérance dans une force d'inertie.... Et l'effet inévitable d'un tel choc est, ou de tourmenter sans cesse les membres de la société, si la main qui l'a aussi imprudemment provoqué est la plus forte ; ou de compromettre la tête elle-même, si les membres qu'elle fatigue peuvent la braver impunément.

Ainsi, lorsque la tolérance fait appercevoir aux souverains la perspective bien effrayante, et pour eux-mêmes, et pour leurs peuples, d'une affreuse et horrible anarchie, elle fait appercevoir de bien plus près aux peuples le chagrinant et cruel despotisme, et ses spoliateurs et sanguinaires caprices.

Les pages de l'histoire nous retracent ces

divers malheurs, et nous en dévoilent les mêmes causes. L'histoire de l'Allemagne, surtout, nous en fourait de bien afiligeans tableaux.

Seroient-ils donc destinés, ces tableaux, à être aujourd'hui inutiles à ce peuple, et à ces princes eux-mêmes? Et l'histoire seroit-elle aussi perdue pour la postérité, comme elle l'est toujours pour les contemporains?

Mais bien d'autres considérations, également graves, viennent encore s'offrir au raisonnement qui veut poursuivre son sujet.

Combien de sectes que leur code religieux autorise à raisonner même la nature et la forme du gouvernement sur lesquelles l'autorité existe et se repose...! Et certes! ce ne sera pas calomnier ces sectes, de leur rappeler avec franchise, et l'aversion que leur doctrine religieuse leur inspire pour la forme heureuse et paisible du gouvernement d'un seul (16),

et la prédilection que cette même doctrine témoigne, avec une emphase séditieuse, appartenir à l'orageuse et turbulente démocratie; et l'importance imprévoyante et funeste avec laquelle elle décore inconsidérément de prétendus droits de l'homme, en même temps qu'elle en proclame audacieusement l'inaltérable imprescriptibilité, même dans l'état social; et le mépris dont elle affecte de couvrir les peuples dociles et sages, que leur religion appelle sans cesse à la confiance en leurs chefs, et à l'observation de leurs lois, en même temps qu'elle élève des autels aux téméraires factieux qui osent interroger leurs princes..... Enfin, combien de sectes dont la doctrine prescrit à leurs adeptes de soumettre les lois civiles qui les obligent, à l'empire de leurs lois religieuses qui les en affranchissent!

Le prince fera-t-il donc éprouver alors à ses lois autant de modifications qu'en exigeront les diverses lois religieuses de ces différentes

sectes ? Qui ne voit qu'ici s'effaceroit entièrement le caractère sacré de la loi, qui doit embrasser et obliger l'ensemble et la totalité de l'être collectif et social ?

Eh ! qui ne voit que le souverain, pour être conséquent à son système, est ainsi réduit à ne porter que des réglemens fractionnaires, partiels et locaux, et à diversifier, en les modifiant ainsi, les obligations et les devoirs qu'ils imposeront, en raison de la multiplicité des sectes, et du langage que leur doctrine exige, ou qu'elle tolère, ou qu'elle proscrit !

Et malgré cet inconséquent amalgame dans lequel l'autorité se sera laissée entraîner, il s'élèvera toujours, et malgré elle, une multiplicité alarmante d'indépendans tribunaux de révision de ses édits.

Mais si le prince, dégradant ainsi son autorité, et embarrassant le mouvement et l'action qui lui sont propres, offense la politique qui

seule lui convient, il désole et ravage bien plus encore les peuples qui se sont confiés en sa sagesse.

Quel tableau social offre, en effet, à l'observateur, un peuple dont le gouvernement appelle froidement dans son sein plusieurs religions!

Que d'inconséquences funestes lui présente au premier apperçu ce téméraire amalgame que la première ébullition peut si horriblement décomposer!

Que de dispositions à se choquer, à se heurter individuellement!

Que de motifs, alors même accueillis et justifiés, pour s'isoler, pour s'observer, et peut-être réciproquement se haïr!

Que de tiraillemens ainsi excités en sens contraire, pour répondre également aux efforts que les besoins sociaux commandent également!

Quelle répugnance ainsi fomentée et nourrie pour l'acquit des devoirs uniformes que la loi, qui est générale, commande à tous, et que de tous elle exige!

Quelle jalousie provoquée par les préférences, même éphémères, que l'une ou l'autre de ces religions parvient à obtenir du gouvernement!

Que de ménagemens et de sacrifices de sa part pour la concorde; et quelle inquiétude, et quelle surveillance pour l'obtenir!

Et de quelles vexations, s'il n'est pas entendu, ce gouvernement n'est-il pas alors forcé, pour sa propre sûreté, d'abreuver et de fatiguer un parti, et peut-être tous les partis à la fois!

Quel sourd et funeste concert réunit alors toutes les passions mécontentes, même les passions rivales!

Quels symptômes de fureur s'annoncent déjà contre tout ce qui les a choquées!

Quelle rage, quel besoin de vengeance aiguise et acère les armes !

Quelle cruauté ! quelle barbarie en dirige et en aligne les coups !

Quel tableau de désordres, de sang et de carnage, de ruines et de décombres offrent d'aussi féroces combattans !

Et parmi les mourans, et parmi les morts, je vois les souverains et leurs sujets également étendus par terre.

D'aussi réelles images seront-elles donc encore perdues pour les souverains et pour les peuples ?

Les vastes champs de l'Europe fument encore du sang que de pareilles erreurs firent aussi horriblement verser : les générations suivantes seroient-elles donc destinées à les arroser de nouveau ?

Mânes des foibles et malheureux Valois

sortez de vos tombeaux; allez dire à ces princes d'Allemagne tout ce que coûtèrent à vous et à vos peuples, de trésors, de sang et de deuil, vos erreurs en tout si semblables à celles vers lesquelles ces princes courent aujourd'hui se précipiter. Certes, vos récits ne devront pas leur être indifférens ou suspects, car ils seront aussi leur histoire.

Écartons ces affligeans et horribles pressentimens. Ah ! pour éloigner jusques aux plus légers prétextes, qui pourroient préparer nos contemporains ou leur postérité, à être témoins ou victimes de ces tragiques scènes, l'humanité se repose sur la grandeur d'ame, et la vaste pénétration de l'homme étonnant qui gouverne la France..... elle n'en présume pas trop. »

Si, au contraire, portant les regards d'une saine philosophie sur toutes ces religions, qui se partagent l'Europe, et qui éloignent et qui

divisent aussi désastreusement, et les peuples et leurs chefs, le prince y porte aussi ceux d'un véritable homme d'Etat ; bientôt il jugera, à lui seul, qu'entre toutes ces religions, il en est une, jadis leur commun berceau, qui doit paroître à sa sagesse plus particulièrement destinée à être la religion des gouvernemens et des peuples.

Une religion qui apprend à l'homme à estimer son être par l'idée d'un Dieu qui l'a créé, et qui l'a créé à son image ;

Une religion qui lui fait aimer les vertus privées par le sentiment d'un être parfait, toujours présent à toutes ses actions, et toujours récompensant, ou punissant dans une autre vie l'homme juste, ou méchant dans celle-ci ;

Une religion qui, voulant préserver l'homme du péril, sans elle inévitable pour lui, des passions sourdes et sombres de ses sembla-

bles, crée en tous le doux sentiment, et leur impose le devoir d'une active et mutuelle bienveillance, sans bornes, ni exceptions;

Une religion qui dit à l'offensé: Pardonne et oublie! .... A l'offenseur: Répare, et ne sois plus injuste!

Une religion qui établit l'homme lui-même, le premier guide, et le premier juge de toutes ses actions, et envers lui-même, et encore envers ses semblables, par ce précepte sublime: Faites aux autres ce que vous voudriez qu'il fût fait à vous-même.

Une religion enfin qui, parlant à tous les âges, et s'en faisant entendre; instruisant l'enfance de l'homme social, et dirigeant tous les âges qui la suivent, se saisit ainsi de toute la carrière de l'homme et de toutes les situations dans lesquelles, durant son cours énigmatique et caché, il pourra se trouver réduit ou élevé.

Cette religion élève bien naturellement et à la pratique des vertus privées, et à celle des vertus publiques tous les hommes qui la reconnoissent.

Si de l'analyse du langage particulier à cette religion, l'homme d'Etat passe à son caractère social et politique, il appercevra bientôt que ce caractère la distingue éminemment, comme si elle devoit un jour être la seule religion du monde.

Elle convient, en effet, d'une manière privilégiée, à tous les gouvernemens : elle favorise leurs intérêts sur leurs peuples, elle sert leurs intérêts réciproques : elle crée entre toutes les nations, jusque dans ses préceptes, jusque dans le régime qu'elle impose à celles qui la suivent, des liens qui servent les relations, et les besoins de celles mêmes qui la fuient.

Elle convient à tous les climats; elle sert à

propos, tempère ou corrige leur influence sur le moral et le caractère des peuples; et, sans parler de l'effet salutaire que produisent sur eux et ses dogmes et ses lois morales, l'ordre et la pompe de ses expressives et magnifiques cérémonies réchauffent, animent et vivifient l'apathie et l'insensibilité des peuples du Nord, lorsqu'elles arrêtent, qu'elles occupent et qu'elles fixent l'imagination curieuse, active et toujours bondissante des peuples du Midi.... Et ceci révèle un peu le défaut de justesse ou d'équité de Montesquieu, lorsqu'il a traité des rapports de la religion romaine avec les divers climats.

Enfin, elle vient majestueusement poser la clef à la voûte de l'édifice politique, lorsqu'elle dit aux souverains : Un Dieu vous jugera sur vos justices mêmes... lorsqu'elle dit aux peuples : Obéissez à vos chefs, même à ceux qui vous sont les plus difficiles.

Maintenant, je le demande aux souverains; je le demande aux peuples : d'où et les souverains, et les peuples, peuvent-ils, pour leur fin politique et civile, et pour leur objet réciproque et commun, attendre et recevoir d'aussi prompts et d'aussi efficaces secours? et où sont les prétendus hommes d'Etat qui oseront dédaigner de tels oracles?

Hommes de bonne foi! que pouvez-vous exiger de plus?

Hommes présomptueux! quelles sont les maximes différentes que, pour gouverner les empires, vous pouvez emprunter d'une plus prévoyante sagesse, et substituer à ces principes avec une aussi puissante action?

Ne venez pas opposer que cette religion domine le prince lui-même, et partage avec lui, sur les individus, une autorité qu'elle usurpe sur lui!

La souveraineté a ses limites, et la religion

a les siennes aussi. Le bien lui-même n'en a-t-il pas, qu'il reconnoît et qu'il respecte? La Divinité, dans l'exercice de ses attributs, a son cercle, qu'elle-même s'est tracé, et chaque jour son amour pour l'ordre général arrête sa bonté, sa justice. L'essence peut-elle dire pour cela que l'attribut la combat et la domine? ou l'attribut peut-il prétendre que l'essence le captive? Non. Mais c'est l'économie générale qui réclame pour les rapports qui lui sont propres.

Il fut toujours, en effet, institué par la sagesse éternelle une ligne de démarcation entre les droits de Dieu et ceux de César. César est bien le maître de la terre, mais ne lui inspirez pas qu'il puisse être un Titan.... Eh! quel secours le prince peut-il attendre pour lui-même de l'autorité qu'il affoiblit, dès lors même qu'il la combat? Ah! soyez de bonne foi; ce n'est pas pour le prince que vous êtes inquiets; bientôt vous vous feriez d'autres Phi-

lippes : mais c'est de la puissance de cette religion, et sur le prince et sur le peuple, dont vous êtes jaloux. En attaquant une religion que vous savez la plus imposante par ses caractères, vous découvrez vous-même que vous n'en voulez réellement aucune. Vous savez bien que si vous pouviez parvenir à éteindre celle-là, bientôt, à votre souffle, les autres religions disparoîtroient, et alors, seuls enfin les maîtres de l'opinion des peuples, vous les agiteriez aisément de tout vent de doctrine; et par vous, rendus effrénés, vous les lanceriez à votre gré, comme autant de catapultes, contre les trônes qu'il vous plairoit de renverser.

C'est donc votre domination qui est l'objet et la fin de cette criminelle ardeur avec laquelle vous appelez, vous provoquez sans cesse des chocs entre le prince et le pontife.... Courez seuls cette misérable carrière! que le pontife et le prince se préservent de vos insi-

nuations perfides! de grandes leçons et d'imposans exemples leur en font l'utile devoir!... Que les peuples soient sourds à votre voix mensongère! leur repos et leur bonheur les y invitent! et alors la même lumière éclairera toujours le monde chrétien, et toujours elle fera agir et triompher au profit des peuples et des empires ces divers oracles, qui font leur sûreté, leur force et leur appui (17).

Mais, comment parvenira les faire adopter, ces oracles, à des hommes auprès desquels la froide raison, lorsqu'elle est seule à agir en faveur de semblables vues, est toujours discordante dans ses moyens, et se montre encore insuffisante pour son but?

Il faudroit que ces oracles fussent consacrés.

Eh! ils le sont déjà!

L'Europe entière convient de leur origine

céleste, et reconnoît la source divine qui les lui a transmis.

A cet égard, tout le prodige à exiger du législateur est opéré ; tous les obstacles sont levés.

Si je cherche, en effet, quel est le divin livre qui les renferme, ces oracles, je vois que ce livre est l'évangile des chrétiens....et tous les chrétiens disent que l'évangile est leur code religieux.

Si je veux savoir quel sage si bienfaisant pour les hommes en est l'auteur.... tous les chrétieus disent que c'est Jésus-Christ.

A son langage, à sa vie, à sa mort, aux traits divins qui le caractérisent, je suis forcé de reconnoître en lui bien plus qu'un homme : tous les chrétiens disent qu'il est Dieu.

Enfin, si je veux reconnoître à quel être privilégié il a remis ce précieux et sacré dépôt, pour en perpétuer à jamais dans le cœur des

peuples et les leçons et les exemples, je vois qu'il l'a remis, de la manière la plus solemnelle, et avec un caractère prononcé de primauté exclusive, à l'un de ses apôtres, Pierre, et à ses successeurs.

Et le plus grand nombre des chrétiens dit: Voilà bien nos pontifes! et l'imposant tableau que leur succession nous présente!

Dès lors s'offre en effet à leurs yeux, et avec tous les caractères dont ces pontifes ont été revêtus, ce centre indispensablement nécessaire de religion, qui en consacre et qui en maintient l'unité.

D'autres chrétiens, il est vrai, ont cessé de reconnoître et la succession de ces premiers pontifes, et leur caractère, et leur mission privilégiée.

Et c'est ici que commence en effet, pour ces derniers, la divergence à l'égard de ce

centre, toujours demeuré commun aux premiers.

Mais ces divergens, ainsi séparés de ce centre, n'ont pu dès lors offrir à leurs adeptes qu'une puissance religieuse complexe, dont ils apperçoivent encore le déplorable berceau, et qui, parce qu'elle est égale entre chaque partie, qui vient aux mêmes titres concourir à la former, s'embarrasse elle-même, multiplie ainsi les premiers guides, n'en laisse aucun assez imposant pour tous, ne l'est pas assez pour elle-même, et pousse, au contraire, par son propre caractère et par les résultats que nécessairement ce caractère amène, chaque membre de sa communion à se choisir à son gré le sien, ou à être son propre guide soi-même; tandis qu'au contraire elle devoit s'attacher à pouvoir revendiquer, et produire au grand jour un principe de cohérence qui les fixât à elle, afin de s'assurer ainsi avec cet énergique lien, le signe éclatant du ralliement, et

la voix qui réclame son empire sur eux. . . . Ils en avoient des exemples, que leur imprévoyante impétuosité leur a fait méconnoître.

Rien ne sauroit cacher un inconvénient de cette nature au souverain, qui doit dès lors juger que de ce côté il n'a à espérer aucune intervention de l'action religieuse sur de semblables sujets, lorsque cependant cette intervention auxiliaire est, de l'aveu de tous les législateurs, un préalable indispensablement nécessaire à la vie et au mouvement des institutions politiques.

Trois grandes religions ont dominé les peuples de la terre, et ont fondé ou conservé les empires. Dans toutes les trois, et durant leur pureté primitive, le pouvoir religieux a été constitué dans les mains d'un seul ; et lorsque le long cours des siècles, amenant dans un empire quelque révolution politique ou religieuse, a bouleversé les premières institutions, le

prince, homme d'Etat, a préféré retenir dans ses mains ce pouvoir et en substituer soi-même l'exercice, plutôt que de le voir dans les mains de plusieurs.

De tout ceci ressort naturellement cette maxime.

Entre deux aggrégations religieuses, admises dans un Etat, dont l'une offre au souverain unité et centre, l'autre seulement une agence complexe, toutes les lois de la politique (abstraction faite des motifs de conviction qui sont d'un ordre bien supérieur) veulent que le prince se prononce pour la première, comme la plus sûre pour lui, et la plus favorable à son autorité.

Et en effet, entre le grand nombre de raisons qui se présentent et qu'il n'est pas nécessaire de tracer ici pour justifier cette préférence que doit donner le prince; le centre, qui est un, devient une garantie plus réelle, plus

simple et plus facile des rayons. . . cette unité centrale est intéressée, et plus efficacement intéressée, la première, à l'acquit des devoirs que cette garantie lui impose.... elle saisit mieux l'importance d'une pareille tâche. . . . elle est plus fortement pénétrée des résultats désastreux d'une négligence, d'une infraction, parce qu'elle a mieux étudié et mieux apperçu tous les rapports et tous les liens qui les unissent; et sentant plus vivement tout le besoin pour tous que chacun concoure à la remplir, sans cesse elle réclame ce concours : elle l'exige impérieusement, en vertu de cette imposante autorité religieuse dont elle est elle-même éminemment investie sur eux; et elle parvient ainsi à former, par le devoir et par l'intérêt commun, une puissante égide en faveur du prince.

Toute garantie, au contraire, (fallût-il, dans le cas dont il s'agit, la décorer encore de ce caractère,) se relâche par cela même qu'elle

est complexe. Elle paroît moins obligatoire, parce que plusieurs en partagent les devoirs ; et nul ne se croit personnellement responsable en effet, lorsque tant d'autres s'offrent à lui solidaires pour cette responsabilité.

Elle appelle encore moins la confiance de ceux sur lesquels elle s'applique, parce que, laissant plus de latitude à la sombre espérance, dans le choc naturel des divers élémens, des différens caractères et des vues quelquefois opposées, qui sont appelés ou qui sont parvenus à la composer ; cette agence, cette garantie ainsi complexes, favorisent malgré elles les coupables conceptions de l'indocilité, ou, dénuées des moyens de les comprimer, elles sont réduites à les envisager seulement ; et le prince ne voit plus sur quoi, de cette part, il peut à cet égard compter.

A l'apperçu de pareilles conséquences et des résultats qu'elles peuvent amener, que doit

faire pour y remédier le prince judicieux et sage qui, dans les intérêts communs, doit toujours préférer l'utile beauté de l'ensemble au jeu fatigant et dangereux du tourbillon inégal et choquant des molécules, et le greffoir à la serpe.

Il doit sérieusement songer à concilier entre eux tous ces élémens contraires : et pour cela, il doit creuser jusque dans le principe malheureux de cette divergence funeste de la part des sectes religieuses de l'Europe. Il doit chercher à en connoître la source et la nature ; et ce qui doit l'encourager à s'imposer cette tâche difficile et pénible, c'est qu'il n'apercevra pas ce principe dans l'avilissement et la dégradation de l'homme, dans la corruption de son cœur, toujours repoussante pour les entreprises d'un zèle noble et délicat ; non ! il faut rendre cette justice aux divergens, leur morale est pure ; mais il le trouvera, ce principe, dans les écarts de leur esprit.

Lorsque, sur des sujets de la plus grande importance, l'esprit ne prend, pour s'éclairer, que les foibles lueurs qui partent de lui ou qui ne se rapportent qu'à lui.... lorsqu'il ne veut, pour se juger et se conduire, que quelques nuances qu'il croit devoir lui suffire pour lui faire discerner les objets et les apprécier justement.... lorsque prenant ainsi le faux pour le vrai et le vrai pour le faux, il se constitue cependant juge lui-même ; et que, tenant à son illusion, à ses sophismes, à ses paradoxes, il s'en approprie les résultats, comme autant de vérités qui lui appartiennent.... lorsque dans ses écarts, et bien différent du cœur corrompu qui, ne pouvant jamais faire taire sa conscience ou tromper celle des autres, entreprend rarement de justifier ses égaremens, mais s'arrête plutôt à les pallier ou à les excuser, l'esprit s'obstine au contraire à justifier, à défendre ses erreurs, parce qu'il se croit dans la vérité : alors, le conciliateur qui voit pour base, pour encouragement et

pour appui un cœur pur, apperçoit d'autant plus naturellement ici le remède propre à éclairer, à ramener l'esprit, et le juge d'autant plus facile à pratiquer. Le cœur a un langage que l'esprit se complaît quelquefois à entendre; alors il s'y livre, et bientôt il vient embellir lui-même ce triomphe du cœur du tribut exemplaire de ses propres moyens.

Ainsi, il faut le dire avec courage et sans l'intention d'offenser personne : c'est ce principe, portant avec lui la respectable empreinte de la bonne foi dans l'erreur, c'est cette marche erronée de l'esprit, et néanmoins digne de tout l'intérêt du cœur, qui, aujourd'hui plus que jamais, paroissent appartenir aux divergens.

Mais ce ne sera pas en attaquant de front ce principe, ce ne sera pas en heurtant ce caractère que l'on peut se promettre de réussir à réformer les choses et à les ramener à un même pivot; ces disputes ne finiroient pas. Les dis-

putes de ce genre sont presque éternelles par leur nature : les caractères s'aigriroient encore plus : mais c'est le cœur qu'il faut alors faire en sorte d'appeler au secours ; c'est lui qu'il faut gagner, qu'il faut avoir pour soi ; c'est lui qu'il faut même intéresser au redressement des écarts de l'esprit. Eh ! combien les écarts de l'esprit, à ce sujet, n'ont-ils pas déjà intéressé et ému le cœur ! Le tableau seroit trop parlant pour tous les partis, pour qu'il puisse être dédaigné par aucun.

C'est aux hommes qui ont le bonheur de réunir à un esprit droit un cœur aimant et sensible ; c'est à eux à faire désirer de prendre cette nouvelle route, qui donneroit aux peuples et aux souverains de l'Europe, les mêmes liens religieux, et aux empires les mêmes fondemens et les mêmes ressorts. Le cœur, d'accord avec l'esprit, indique et désigne cette route qui conduit à ce centre commun : l'esprit, d'ac-

cord avec le cœur, contribuera à la rendre praticable pour tous.

Je termine ici ce croquis sur cette tolérance générale de religion que quelques princes d'Allemagne projettent d'établir dans leurs États.... combattant une opinion devenue, pour ainsi dire, générale, sans doute je provoque contre moi aussi la critique; mais si la critique se présente avec calme et sur-tout avec intérêt, et le critique et moi aurons alors l'occasion et le sujet d'approfondir une question que les publicistes ont à peine effleurée.

Il va probablement laisser aussi contre moi dans l'ame de quelques lecteurs, bien excusables sans doute de se prévenir sur un sujet aussi alarmant, l'idée que je suis un intolérant : et la seule crainte d'appeler contre soi un tel préjugé, doit imposer à une ame honnête et sensible le devoir d'en écarter très-positivement, même le plus léger prétexte.

Ainsi je vais dire hautement ce que j'ai, de très-bonne heure, pensé; ce que j'ai en toute occasion manifesté sur l'intolérance et sur ses odieux effets: et certes, je ne paroîtrai pas avoir reçu mes idées à cet égard de notre histoire moderne. Je ne veux, ni ne dois offenser aucun parti, aucune secte, ni ranimer aucun ressentiment. Je les ai vues, ces idées, et je les ai prises dans un seul fait historique, emprunté de bien loin.

Les Galaadites, après leur victoire sur les Ephraïmites, accoururent se saisir de tous les gués du Jourdain, et sans aucun égard pour la différence naturelle des dialectes entre le peuple d'Ephraïm et le peuple de Galaad, les vainqueurs égorgeoient sans pitié tous ceux qui, se présentant aux passages, ne pouvoient pas, comme eux, prononcer le mot *schibboleth*.

Et voilà, en un seul trait, l'intolérance sous tous ses rapports, et dans tous ses effets reli-

gieux, politiques et civils. Et voilà l'idée odieuse que chacun doit en concevoir ; et voilà le sentiment horrible et repoussant que chacun doit en éprouver.

Que l'on juge maintenant sur son opinion, à ce sujet, un écrivain qui, pour peindre l'intolérance, saisit et emploie le trait d'histoire qui frappe sur elle le plus énergiquement peut-être.

A coup sûr, cet écrivain doit dès lors cesser, auprès de tout lecteur, de lui paroître compromettant son jugement et son cœur, au point d'en être soupçonné justifiant l'intolérance : et l'on ne peut pas non plus le soupçonner de provoquer le *prosélitisme*.

Mais, dans le sujet que j'ai traité, voici bien loyalement et la cause et le but qui m'ont engagé à prendre la plume.

Le projet annoncé des princes d'Allemagne

sur la tolérance générale de religion dans leurs États, supposé réellement conçu par ces princes, j'ai dit: « Jamais peuple n'a impunément » été exposé ou provoqué à un changement » dans ses affections et ses habitudes religieuses, » sur-tout lorsque ces affections, ces habi- » tudes ont été contractées et nourries sous la » longue et constante protection de ses pré- » cédens souverains. »

Les princes d'Allemagne, en appelant aujourd'hui dans leurs Etats le spectacle dangereux d'une multitude de religions, les unes moins gênantes et moins exigeantes que les autres, vont opérer en effet sur leurs peuples ce changement, qui certainement se fera en faveur des passions humaines, naturellement disposées, et à repousser tout ce qui peut contrarier leurs penchans, et à adopter tout ce qui les flatte et les accommode le mieux.

De cet état de choses naîtra nécessairement

un esprit de prosélitisme d'un nouveau genre. Il sera sourd et muet, et il lui suffira de se montrer... Les passions individuelles, alors sans obstacles ni censure, en seront seules les apôtres, et les pontifes heureux.

Rien ne pouvant arrêter ni détourner ce torrent, puisqu'il se débordera sous les yeux de l'autorité qui les a promis immobiles, et qui elle-même est alors séduite aussi ; et les peuples et les rois, par l'exigence progressive de toutes les passions déchaînées, seront bientôt sans religion : car, qui viendra reclamer pour une religion ? et qui même seroit alors entendu ?

Et la société ne sera plus qu'une discordante décomposition de cette apparence de vertus religieuses dont on avoit laissé tous les hommes se masquer à leur gré : et bientôt elle n'aura réellement plus pour code que les clameurs de toutes les passions, de tous les

délires individuels, toujours en tumulte et en choc réciproque, car ils seront avoués et reconnus sans frein.

Ainsi la liberté de religion est l'anéantissement de toute religion.

Mais si au milieu de ce fléau pestilentiel, une portion de la société se conserve cependant intacte et pure; et que, par les exemples pervers dont elle est le témoin, elle soit plus pénétrée encore de respect et d'amour pour ses antiques principes; si elle se scandalise du mépris qui en est aussi ouvertement fait sous ses yeux; si son zèle s'allume, s'il s'irrite, et si dans son dépit, dans sa fureur, il s'aveugle sur ses propres intérêts, sur ses propres devoirs, alors l'odieux et féroce fanatisme se reveillera : bientôt il ouvrira ses yeux rouges et enflammés, dont les regards ardens attirent avec un aussi funeste succès la discorde et pompent le sang : et de sa voix, tantôt faussement

douce, et tantôt réellement effrayante, il appellera aux armes, et amènera au combat les forcenés prosélytes qu'il aura faits.

Et durant cette horrible et odieuse lutte, tout intérêt social sera neutralisé : la société elle-même sera bientôt dissoute ; et ses membres épars n'offriront plus aux gouvernemens, qui se seront maintenus dans leur antique existence religieuse, que des hordes effrayantes de barbares, sans Dieu, sans culte, sans mœurs et sans lois (18), jusques à ce qu'après bien des maux, et par un enchaînement de circonstances, toutes étonnantes et toutes heureuses, un homme extraordinaire, héros et sage tout ensemble, osant, à lui seul, rassembler les pâles étincelles de ce feu mourant, le rallume, et vienne réjouir encore de cette consolante lumière, ceux qui s'y étoient confiés ; offrir aux autres, avec ménagement pour leurs yeux affoiblis, d'en partager les avan-

tages, et former de tous, à nouveaux frais, et avec la plus profonde sagesse, un nouveau faisceau social.

Quelques princes d'Allemagne semblent, par leurs innovations, préparer à leurs peuples, et se préparer à eux-mêmes une aussi pénible et aussi douloureuse carrière, sans qu'ils puissent raisonnablement appercevoir dans l'avenir une aussi heureuse issue, puisqu'elle est inouie dans l'histoire, et que certainement elle en sera la merveille.

Pour prévenir tous ces malheurs, une nouvelle charte pour l'Allemagne deviendra donc urgemment nécessaire à son repos, et à celui de l'Europe.

Dans le sinistre pressentiment de tous les tumultueux chocs dont l'avenir me semble par cela menacé, j'ai formé un vœu : et puisqu'il me paroit propre à les prévenir, ou du moins à inspirer à d'autres amis des hommes,

d'en former et d'en développer à leur tour qui se rapporteroient à mon but, je l'exprime ce vœu : celui d'une réunion à un centre commun, de toutes ces sectes religieuses dont l'Europe offre à l'homme d'Etat, et à l'observateur, le spectacle dégoûtant et funeste.

Sous ce règne, que les véritables lumières ont si fort illustré aux yeux de l'univers, le vœu pour cette réunion fut également émis, et le projet en fut en effet médité et conçu.

Deux partis furent alors mis en présence par des conférences autorisées entre deux hommes rares singulièrement honorés, et chacun l'organe du sien.

Mon idée ainsi empruntée des conceptions et des vues d'un aussi grand siècle, acquiert donc d'abord un point de vraisemblance qui la préserve, aux yeux des uns, du reproche spontané de n'être qu'une idée creuse et fan-

tastique ; et qui flatte d'une possible consistance le bienveillant espoir des autres.

Et aujourd'hui, plus que jamais peut-être, les peuples ainsi que les gouvernemens ont besoin qu'une sage prévoyance écarte, ou diminue les causes et les prétextes de leurs dissensions religieuses... La politique est là, qui les fomente, et qui attend après l'instant où elle pourra s'en servir.

Dans ce siècle naissant, et déjà si fécond en prodiges, celui que je désire aussi ardemment être opéré ne seroit peut-être pas le moins favorable au repos et aux intérêts de l'Europe, ainsi qu'au bonheur des peuples et des souverains. Il les conduiroit réellement aux mêmes résultats qu'ils semblent se promettre de la tolérance générale ; et il ne les menaceroit pas des mêmes inconvéniens, selon moi inévitables pour eux.

Mais il ne faut pas le dissimuler : il ne peut

être opéré, ce prodige, que par un homme qui déjà seroit véritablement grand aux yeux de tous les partis, qui seroit consideré comme leur besoin, qui auroit le plus éminemment fixé leur admiration et leur confiance... Et je le dis avec orgueil... précisément l'Empereur des Français est cet homme aussi.

Au milieu de tant de titres de grandeur et de gloire qui le signalent, et l'offrent seul à l'admiration de l'univers étonné, l'univers plus étonné distingue qu'il a vaincu avec sagesse, et sans ses armes, le désordre et l'anarchie civile et politique... Il a conquis à ses pacifiques vues ces hordes, si nombreuses et par-tout répandues, d'hommes qui avoient dans leurs mains tant d'imposans moyens de discordes publiques, et qui se complaisoient si fort à les agiter au gré de leurs passions barbares... Il les a enchaînées, ces hordes, même en leur faisant aimer leurs fers.

C'est pour la conquête encore d'une anarchie non moins funeste, celle des opinions religieuses, que l'observateur justement inquiet sous ces rapports, pour l'avenir, se permet d'invoquer aussi ce génie tutélaire.

Cette moisson nouvelle de triomphes extraordinaires, qui, à sa voix persuasive et puissante, ne coûteroient non plus, ni le sang de héros, ni le sang de martyrs, mettroit le comble à la reconnoissance que lui doivent déjà les peuples; et leurs générations, par lui à l'avance ainsi consolées de tous les maux que l'anarchie religieuse fit éprouver à leurs aïeux, préservées elles-mêmes de voir de telles plaies se rouvrir, devroient à ce bienfaisant génie leur réunion nécessaire sur les opinions religieuses aussi.

NOTES.

(1) Il faut le dire ici avec franchise : la foiblesse des rois fait les crimes des peuples. C'est cette foiblesse qui, chaque jour, faisant rougir pour ainsi dire un peuple de sa facile docilité envers son foible maître, le provoque ainsi chaque jour à l'indépendance, que cette foiblesse elle-même lui montre si aisée à conquérir. Les moqueries impudentes des grenouilles envers leur roi Soliveau sont, sous l'écorce de la fable, une bien grande leçon pour les souverains.

Mais lorsque, pour les peuples eux-mêmes, un joug politique leur est imposé avec une fermeté sage et prévoyante; certes, il n'est pas aussitôt rejeté. Une nation y pense plus d'une fois avant de l'entreprendre ; et si, durant tous ces complots, la surveillante autorité voit lieu à quelques justes alarmes, ces alarmes n'étant ordinairement imposantes que par le rôle qu'y jouent quelques individus marquans, l'autorité s'en délivre en retirant de la chaîne sociale ces incohérens anneaux ; et la masse, alors ainsi exceptée, vit bientôt avec sa situation ; elle obéit, et le gouvernement marche..... Ce geste énergique

et tranchant du ferme et judicieux Popilius est un avis aux souverains, qui doit toujours être présent aux peuples, et sur-tout aux chefs qui les agitent : et les uns et les autres en retireront pour leur bonheur commun cette maxime de conduite, si véritable, si utile. Puisque la tyrannie de tous est d'abord le résultat inévitable des outrages faits à la foiblesse du souverain, politiques! philósophes, hommes sages et prévoyans! armez, s'il le faut, ce roi foible, de vos propres moyens, bien loin de lui disputer, vous aussi, les débris des siens. Et dût alors son autorité ainsi ravivée, dégénérer en tyrannie : dans l'option nécessaire, la tyrannie d'un seul est bien préférable à la tyrannie de tous. Du moins ses bras, son glaive ont-ils quelques limites, et sa vorace faim, s'assouvissant à moindres frais, laisse ainsi au hasard, à l'obscurité, des chances dont l'autre tyrannie sait toujours s'emparer.

Combien ces réflexions, quoique toutes bien affligeantes pour les souverains et pour les peuples, sont plus prudentes et moins anti-sociales que les séditieuses invitations de ce sombre anarchiste, qui, compassant tous les degrés du droit de l'autorité et des devoirs de l'obéissance, osoit, au mépris de l'histoire qu'il n'ignoroit pas, rappeler avec enthousiasme, à des têtes qu'il avoit lui-même déjà tant exaltées, le *malo periculosam*

libertatem quam quietum servitium, du Palatin de Posnanie... ! Pourquoi Rousseau, et tant d'autres de ses illustres contemporains et serviles échos, n'ont-ils pas été réservés à être les témoins des fruits que l'Europe a recueillis de leur doctrine ? Combien tous ces grands hommes, si magnanimes, si courageux dans leurs cabinets, lorsqu'ils n'avoient en face qu'un roi foible, auroient été pusillanimes et petits devant un seul de nos fougueux décemvirs !

Lorsque le bavardage, ou la plume, osent s'exercer sur la politique, les peuples sont bientôt précipités dans les horreurs des dissensions civiles : il faut ensuite un secours plus qu'humain pour les en retirer ; et remarquez que ce n'est alors ni parmi les rhéteurs, ni parmi les écrivains que se trouve le héros libérateur..... Il n'est pas rare chez eux, le caractère de Cicéron, ce rhéteur brouillon et factieux, qui allumoit avec une rage suivie les jalousies, les discordes, les haines entre les principaux personnages de Rome, qui échauffoit avec éclat et le sénat et le peuple, lorsque son parti lui sembloit devoir être le plus fort ; qui se précipitoit dans l'obscurité lorsqu'il lui sembloit le plus foible ; reparoissant avec forfanterie aux premières lueurs d'un nouvel espoir, pour se cacher encore lorsqu'elles s'obs-

eurcissoient ; jusques à ce que la lassitude et le mépris qu'inspirèrent contre lui des rôles aussi funestes, forcèrent enfin le vainqueur à le faire suivre dans sa fuite précipitée, et à faire abreuver de son sang aussi, ses pas si imbibés du sang de ses concitoyens, qu'il avoit séduits.

(2) Les souverains qui sont équitables et bienfaisans n'abuseront certainement pas de cet aveu, que les cris de l'humanité, en larmes, obtiennent de préférence sur les oracles de la raison et de la justice publique..... et ceux pour lesquels équité, bienfaisance, ne sont que de vains mots, n'ont pas besoin d'un tel aveu pour s'encourager à agrandir leur pouvoir.

(3) Ce n'étoient là que d'antiques idées, dont des hommes, jusques alors considérés pour leur jugement et pour leur savoir, ont de nos jours entrepris d'énivrer un peuple entier. Idées qu'eux-mêmes, avec un peu de sagesse, auroient dû les premiers repousser et proscrire, comme aussi anti-sociales qu'elles étoient immorales, bien loin de les adopter et de les célébrer, ainsi qu'ils l'ont fait, comme la première pierre de l'édifice politique qu'ils entreprenoient d'élever.

Combien le vrai penseur gémit alors d'entendre proclamer, avec toute la pompe de l'élocution, de

pareils paradoxes, qui alloient si cruellement influer sur la destinée des peuples !

Ces apôtres eux-mêmes n'auroient ni su, ni pu tracer la ligne de démarcation entre les droits de l'homme et les devoirs du citoyen. Aussi, qu'en résulta-t-il à l'application ? Chacun devint l'arbitre, le juge compétent et suprême de la nature de ses actions, de leur principe, de leur objet, de leurs rapports, et l'instinct moral, et l'instinct social furent ainsi d'abord étouffés.

A leur tour, les juges eux-mêmes embarrassés virent, dans les délits de chaque jour, s'élever un choc entre les droits de l'homme et les devoirs du citoyen. Et, incapables, eux aussi, d'en discerner la nature, le caractère et les limites, ils ne virent plus dans ce chaos lequel des deux ils avoient à absoudre, lequel des deux ils avoient à condamner : et forcés ainsi en dernière analyse, ils furent contraints, par l'identité, d'absoudre le citoyen coupable, puisqu'ils devoient respecter l'homme alors innocent.

Les maximes pratiques de ce code n'étoient pas moins immorales que les premières étoient antisociales. « Tout ce qui n'étoit pas défendu par la loi » ne pouvoit être ni puni, ni empêché. » Comme si

avant que la loi romaine eût rien prononcé contre le parricide et l'adultère, le parricide et l'adultère n'étoient pas déjà des crimes dans le cœur de tous les Romains.

Feu divin et sacré de l'instinct moral ! est-ce à ce degré que des savans ont pu vous méconnoître ? lorsqu'eux-mêmes, pour se montrer dignes de leur auguste mission, auroient dû vous entretenir, et vous animer sans cesse dans le cœur de tous les peuples. Quelle leçon pour les gouvernemens ! Oh, qu'il fut éloquent et énergique, ce silence absolu dont ces funestes paradoxes furent flétris en l'an 8 !

Note 3 de la page 36. Ecrivains ! vous venez de voir les imposans motifs qui vous pressent de croire à la justesse de cette maxime : soyez donc désormais les premiers juges de vos écrits... Et vous qui prétendez que le sanctuaire des sciences doit être ouvert à tous ceux qui s'y présentent, et qui croyez appercevoir une garantie suffisante pour la société dans les moyens de vous assurer de la bonne trempe de leur cœur, par les témoignages préalables que vous exigerez sur les premiers élémens de leur éducation morale, sur la nature des exemples domestiques qu'ils auront reçus, sur les promesses satisfaisantes dont l'examen suivi de leur vie privée vous donnera le gage consolant : que ferez-vous de

tout cela pour vous assurer à l'avance de la bonne trempe de leur esprit ? A la vue de cette multitude de néophytes, que votre bienfaisance magnifique voudroit ainsi rassembler et réunir, on vous demandera encore quel est le creuset qui doit faire aussi la séparation de tous ces esprits, si diversement organisés et agités ; et révéler à l'avance le naturel et la direction qui leur sont propres. Prométhée offre-t-il indistinctement son flambeau sans s'inquiéter si la lumière qu'il donne ne brûlera pas celui qui la reçoit, ou n'incendiera pas le temple même auquel il vient promettre de l'offrir..... ? En principe, la fouille périlleuse de la mine des sciences est une tâche qui ne doit être confiée qu'à des esprits droits, sains et vigoureux..... Le préalable est un *criterium* avoué et nécessaire pour faire le triage et la séparation des néophytes.....

(4)... *Nam quis custodiet ipsos custodes*... JUVEN.

(5) *Non fœneraberis, nisi alieno.*

(6) *C'est par erreur que nous avons renvoyé à ce numéro.*

(7) Un tel sentiment est très-injuste, sans doute ; je l'ai personnellement considéré toujours ainsi. Mais, tout injuste qu'il est, il a existé ; il s'est soutenu, et il domine encore.

(8) *Voyez* Reland, sur l'Alcoran.

(9) Nous n'avons à regretter à ce sujet que les anciennes dénominations, qui étoient bien douces, bien senties, et bien usuelles. Celles qu'on a substituées sont, il faut bien l'avouer, un peu rocailleuses pour tous, et bien insignifiantes pour le plus grand nombre.... de là, cette répugnance à les connoître de la part du consommateur ; et l'avantage qu'acquiert ainsi sur lui la cupidité de l'agile marchand, que l'acheteur ne peut alors ni suivre, ni éclairer. Et ceci a un résultat plus conséquent qu'on l'imagine peut-être sur les petites livraisons..... Certes, les dénominations antiques de l'aune, de la pinte, de l'arpent, etc. avoient bien autant de droits à devenir générales, que celles de mètre, de litre, d'hectare, de centiare, etc.... et les habitudes, ce moyen que la politique doit toujours compter pour beaucoup, eussent été conservées, sans endommager le principe à établir de l'uniformité : et en cela, comme en tant d'autres choses, le dictionnaire de notre capitale auroit, selon moi, plus convenablement donné le ton que le dictionnaire d'Athènes.

(10) Quelques gouvernemens n'exigent plus, dit-on, le serment, et eux-mêmes jugent ainsi la question..... Mais ils exigent une sorte de parole d'honneur, donnée

par le sujet au magistrat..... Le lecteur voit bien déjà ici, qu'alors même ces gouvernemens reconnoissent et avouent la nécessité pour eux d'un garant..... Ainsi l'honneur, cette opinion si dépendante de l'esprit de chaque siècle, du caractère, des mœurs, du naturel, de la manière de voir, de sentir, de juger de chaque état, de chaque profession, de chaque classe de la société, tous principes si versatiles, deviendroit le garant plus versatile encore d'un lien, qui cependant doit toujours avoir la même action sur tous, la même force contre tous, et qui, indépendamment de toutes les circonstances et de toutes les situations, doit constamment les électriser tous aussi.

(11) Mot bien dangereux à prononcer, et qui, présenté comme principe moteur et régulateur des hommes, peut amener les effets les plus funestes. Il peut étouffer toutes nos notions innées, pour nous réduire à n'emprunter tous les principes, toutes les règles de moralité, et toutes nos actions, que de la politique, qui pourtant elle-même, afin d'être pure et solidement utile, ne doit jamais être qu'une émanation de la morale..... Mais si la politique, obtenant sur nous un tel empire, asservit notre conscience particulière à l'irrégulière et inégale marche qui la ca-

ractérise elle-même, bientôt l'intérêt individuel fera aussi, pour son compte, un semblable calcul ; et chaque individu voyant dans son seul *moi*, aussi un Etat qu'il doit gouverner, son utilité particulière sera aussitôt son objet et sa fin ; il saisira ses principes de morale dans la nature et le cercle mobile des circonstances de chaque jour, et lui aussi en fera son point de mire, et sa boussole..... Eh ! sous quel horizon seroient alors placés et les gouvernemens et les sociétés, que cependant on appelle les grands corps moraux ; et ces êtres, nommés hommes, que pourtant on honore du titre d'être intelligens et sociables ?

(12) Rappelez le serment que Socrate prêta à l'Aréopage, lorsqu'il devint éphèbe..... Et celui de Senèque, lorsqu'il prit la robe virile.

(13) Ceci me donne l'occasion d'examiner, dans l'intérêt même des souverains, s'il peut être utile que le prince mette à la tête de ses édits, des préambules qui préparent, qui disposent l'assentiment des gouvernés. Je vais en dire un mot..... J'ai toujours jugé ces précautions parfaitement inutiles, pouvant même quelquefois compromettre la dignité et l'exercice de l'autorité qui vient ainsi se soumettre à la présomptueuse coupelle du premier raisonneur.

Tout clairs et tout judicieux que soient ordinairement ces préambules, il n'est pas de sophiste pour lequel ce ne soit un jeu de démontrer en défaut la logique et les vues du souverain. De là l'obéissance, toujours avide de tous les moyens qui peuvent la flatter de s'affranchir, descend à la mesure que les sophistes donnent aux motifs de l'édit, qui est ainsi quelquefois discrédité avant même d'être entré en exécution. C'est ce que nous avons vu sous la dernière dynastie.

Combien les gouvernemens anciens entendoient mieux leur affaire ! Ils ne faisoient pas de préambules : et les peuples imbus de l'antique maxime politique, *dic quòd vis*, *non disco*, *sed pareo*, exécutoient l'édit..... Aussi, il est vrai, ils n'étoient pas initiés aux mystères des gouvernemens, mais ils en étoient et plus sages et plus heureux : et sur-tout pour leur propre bonheur, ils ne se formoient pas ainsi à les révolutionner, en se familiarisant à les critiquer, à les fronder.

(14) Combien, parfois, un peuple est, sous ce rapport, plus judicieux lui-même que ses chefs ! Nous avons vu avec quelle constante fermeté il a fait justice de cette impolitique secte de théophilantropes, quoique

bien favorisés au titre, très-particulièrement alors réclamé en sa faveur, de la liberté des cultes.

(15) La religion est encore plus nécessaire chez le puissant que chez le foible..... Je laisse cette maxime à méditer à nos prétendus politiques, qui disent et qui écrivent sans pudeur, qu'il faut une religion..... pour le peuple.

(16) Je crois appercevoir un principe qui, bien développé, ainsi qu'il me semble qu'il peut l'être, aideroit à résoudre la question si fort embrouillée sur la meilleure forme de gouvernement. . . et le voici, ce principe.

Les hommes sentent bien plutôt le besoin qu'ils ont d'être gouvernés, qu'ils ne s'apperçoivent du droit qu'ils se supposent ensuite de se gouverner eux-mêmes.

Ils sentent aussi immédiatement encore, qu'il leur sera bien plus favorable et plus utile de ne se donner qu'un maître que de s'en donner plusieurs, ou d'être gouvernés par un chef que par dix.

La forme du gouvernement sous laquelle ils doivent vivre leur est donc indiquée par le sentiment, bien avant que la réflexion ait commencé chez eux ses tâtonnemens sur l'organisation de celui qu'ils prétendent leur appartenir.

Mais s'il est vrai que les gouvernemens sont plus du ressort du sentiment que de celui de la réflexion, la question est dès lors résolue.... Car si c'est dans la réflexion que peut se trouver la sagesse, c'est dans le sentiment seul que se trouve le bonheur; et c'est le bonheur des associés que toutes ces aggrégations se proposent. Le bonheur est la fin de tous les gouvernemens qui se forment.

Avant qu'avec son vacillant compas la lente et méthodique réflexion ait tracé ces incertains rapports, le sentiment a déjà fait un peuple d'heureux, et le père commun en a déjà reçu sa douce récompense, que les prétendus architectes n'en sont encore qu'à la perspective de leur chimère de peuples de sages qu'ils veulent entreprendre de créer.

En un mot, et on l'a dit bien avant moi, il est possible de faire un peuple d'heureux; il est impossible de faire un peuple de sages.... et cela seul prononce sur la meilleure forme de gouvernement, et la désigne à tous les peuples.

(17) Lorsque Caton, indigné d'entendre César, attaquant le dogme de l'immortalité de l'ame, l'accuse en plein sénat de parler en mauvais citoyen; le judicieux Caton consacre du témoignage de sa convic-

tion imposante, et proclame, avec ce courage de la vertu qui honora toute sa vie, l'utile nécessité de la religion pour la cité elle-même. . . . Remarquez que Caton ne détache pas l'une de l'autre ces deux puissances inséparables en effet : il ne les isole pas comme on isoleroit deux ennemis naturels : il ne dit pas à la cité : Neutralisez la religion, si vous voulez ne pas la craindre ; mais il lui dit au contraire que ses dogmes sont pour la cité elle-même des principes si tutélaires, que l'abandon d'un seul désigne à la cité le mauvais citoyen.

O vous! à qui une heureuse destinée réserve pour glorieuse récompense de vos travaux utiles, une honorable adoption dans le sanctuaire de la politique ou des lois, des sciences ou des arts, faites alors que votre adoption honore ce sanctuaire à son tour!... Repoussez avec la fermeté que la cité, ainsi toujours intéressée, a le droit d'attendre de vous ; repoussez jusque dans le sein de ce sanctuaire, s'il le faut, toute maxime qui altéreroit ces rapports et ces liens.... Comme Caton, dans le sénat, combattez corps à corps le discoureur égaré, et dans cette arène imposante dans laquelle vous descendrez avec courage ; tous les sages auront les yeux sur vous, et verront en vous, dans cette lutte,

ainsi rendue nécessaire, le défenseur de l'ordre public, l'homme de la patrie et l'athlète pour la cité. Ainsi vous honorerez à la fois la politique et les lois, les sciences et les arts, et l'institution qui vous élut.

(18) Je parle quelquefois, dans ce livre, de religion, de morale, et je fais appercevoir assez clairement, je crois, que là seulement peut être la pierre fondamentale de tout édifice politique, et le premier lien de toute société.

Je dois m'attendre à savoir que quelques prétendus politiques ont dédaigneusement souri sur *ces insipides et puériles pages*, et, par suite, sur le livre et sur l'auteur.

J'ai dû ne pas être arrêté par des considérations de cette nature. Le véritable savoir se tient toujours si près du doute, que le vrai savant n'a jamais le ton vain ni tranchant; et je suis toujours allé vers ce que je crois être principe et vérité.

Et puis, il faut bien le dire, les deux procédés d'une société par une religion et avec elle, ou d'une société sans religion ont été l'un et l'autre trop bien éprouvés.

En considérant aujourd'hui, dans le champ commun, les diverses productions qui leur sont propres, quel est l'observateur qui n'y distingue pas l'altière et folle

ivraie, qui n'amène que délire, fureur et cruauté, de l'humble épi qui, silencieusement se courbe, alors qu'il offre un grain qui nourrit et qui fortifie?

L'honnête villageois lui-même le distingue aujourd'hui . . . Croyez-le bien, politiques frivoles! ainsi, plus de vos illusions, plus de vos erreurs, ni contre les choses religieuses, ni contre les choses politiques. Plaignons celui qui, malgré de tels exemples, s'obstine encore dans ses égaremens; méprisons le méchant qui s'en joue.

FIN.

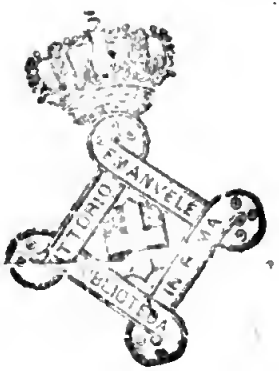

Digitized by Google

Digitized by Google